



Assemblée générale

Distr. générale
16 octobre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 134 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2016-2017

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport s'inscrit dans le contexte des décisions que l'Assemblée générale et/ou le Conseil de sécurité ont prises ou qu'il est prévu qu'ils prennent au sujet des missions politiques spéciales, y compris les missions de bons offices et de diplomatie préventive et les missions de consolidation de la paix après un conflit, en fonction des demandes exprimées par les gouvernements et/ou des recommandations du Secrétaire général.

Il présente, pour l'année 2016, les prévisions de dépenses concernant 35 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale et/ou le Conseil de sécurité, qui sont exposées plus en détail dans les additifs au présent rapport (A/70/348/Add.1 à 6).

Le montant total net (c'est-à-dire déduction faite des contributions du personnel) des dépenses prévues pour les missions en question est de 566 321 700 dollars (montant brut : 603 289 000 dollars). Il est prévu de l'imputer sur les crédits ouverts (soit 1 124 400 000 dollars) au titre des missions politiques spéciales, qui figurent au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (16 novembre 2015).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
A. Prorogation ou reconduction de mandats	2
B. Missions créées, achevées ou non reconduites en 2015	5
C. Agencement des rapports sur les budgets des missions politiques spéciales	5
D. Résultats obtenus en 2015	6
E. Environnement opérationnel, particulièrement coopération, synergies et degré de collaboration avec et entre les missions, les équipes de pays des Nations Unies et les services du Siège	8
F. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	16
II. Analyse de l'exécution du budget et des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales	25
A. Exécution du budget pour l'exercice 2014-2015	25
B. Ressources demandées pour 2016	33
III. Mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre	55
I. Récapitulatif des crédits demandés au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice 2016-2017	56
II. Missions politiques spéciales pour 2016 : départements responsables, appui administratif et mandats	57
III. Ressources extrabudgétaires demandées pour les missions politiques spéciales	60
IV. Ressources destinées aux opérations aériennes pour 2014-2016	61
V. Modifications qu'il est proposé d'apporter aux postes civils en 2016	64
VI. Ressources liées à la sécurité	67

I. Introduction

1. Le présent rapport concerne le financement de 35 missions politiques spéciales pendant la première année de l'exercice biennal 2016-2017, compte tenu des mesures qu'ont prises ou que devraient prendre l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité sur la base des demandes présentées par les États Membres ou de mes recommandations.

2. Une nouvelle mission, à savoir le Groupe d'experts sur le Soudan du Sud, créée par la résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité en date du 3 mars 2015, est incluse dans le groupe thématique II du présent rapport. Les prévisions de dépenses de la Mission électorale des Nations Unies au Burundi (MENUMB), qui relève du groupe III, n'y sont pas présentées, car son mandat s'achèvera à la fin de 2015.

3. Les prévisions de dépenses concernant une mission politique spéciale, à savoir celle confiée au Conseiller spécial pour le Myanmar qui a reçu son mandat de l'Assemblée générale, sont exposées dans le présent rapport afin que celui-ci donne une vue d'ensemble des ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales, mais seront également portées à l'attention de l'Assemblée conformément à l'article 153 de son règlement intérieur.

4. Conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale concernant l'esquisse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017, des crédits couvrant une période de deux ans et s'élevant à 1 124,4 millions de dollars sont ouverts pour les missions politiques spéciales au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 [A/70/6 (Sect. 3)]. On trouvera dans l'annexe I au présent rapport une proposition d'emploi de ces crédits pour 2016 et le solde qui en résulte.

A. Prorogation ou reconduction de mandats

5. Le mandat de la plupart des missions politiques spéciales dont il est question dans le présent rapport a été prorogé ou reconduit en 2016, et la prorogation ou la reconduction par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité des mandats des autres missions est en instance ou prévue.

6. On trouvera ci-après des informations sur les mandats des 35 missions faisant l'objet du présent rapport, ainsi que sur celui de la MENUMB :

- a) La durée du mandat des 12 missions ci-après n'est pas limitée :
 - i) Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre;
 - ii) Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide;
 - iii) Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental;
 - iv) Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité;
 - v) Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève;
 - vi) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie;

- vii) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud;
- viii) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen;
- ix) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel;
- x) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs;
- xi) Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale;
- xii) Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban;
- b) L'Assemblée générale est saisie de la question du mandat du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar, qui est de durée indéterminée;
- c) Le mandat des 21 missions ci-après expirera en 2016 ou ultérieurement :
 - i) Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire;
 - ii) Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo créé par la résolution 1533 (2004);
 - iii) Groupe d'experts sur le Soudan;
 - iv) Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée;
 - v) Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran;
 - vi) Groupe d'experts sur la Libye;
 - vii) Groupe d'experts sur la République centrafricaine;
 - viii) Groupe d'experts sur le Yémen;
 - ix) Groupe d'experts sur le Soudan du Sud;
 - x) Groupe d'experts sur le Libéria;
 - xi) Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaïda et les Talibans et les personnes et entités qui leur sont associées;
 - xii) Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive;
 - xiii) Direction exécutive du Comité contre le terrorisme;
 - xiv) Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA);
 - xv) Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS);
 - xvi) Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM);
 - xvii) Appui à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN);
 - xviii) Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC);

xix) Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA);

xx) Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI);

xxi) Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL);

d) Le mandat du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et de la MENUB expire en 2015.

7. Les prévisions budgétaires pour 2016 concernant les missions dont le mandat expire en 2015, exception faite de la MENUB, dont le mandat s'achèvera le 31 décembre 2015 conformément à la résolution 2137 (2014) du Conseil de sécurité, sont présentées dans le présent rapport, qui part de l'hypothèse que l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité prorogeront les mandats en question sur la base des rapports et des demandes dont ils sont déjà ou seront saisis.

B. Missions créées, achevées ou non reconduites en 2015

8. Une nouvelle mission, le Groupe d'experts sur le Soudan du Sud, a été créée par la résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité, en date du 3 mars 2015, pour une période initiale de 13 mois. Les prévisions de dépenses pour 2015 au titre de ce groupe d'experts ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/274 B.

9. Conformément à la résolution 2137 (2014) du Conseil de sécurité, la MENUB a été créée à compter du 1^{er} janvier 2015 pour remplir une fonction d'observation avant, pendant et après les élections au Burundi et rendre compte de ses travaux au Conseil. Comme il est prévu qu'elle achève ses opérations à la fin de 2015, elle n'a pas fait l'objet d'une demande de crédits pour 2016.

C. Agencement des rapports sur les budgets des missions politiques spéciales

10. Comme précédemment, les propositions budgétaires relatives aux missions politiques spéciales pour 2016 sont présentées dans des additifs, dont chacun correspond à un groupe thématique; le cas des deux grandes missions, la MANUA et la MANUI, font exception, chacune d'elles faisant l'objet d'un additif spécifique. En ce qui concerne le projet de budget du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (groupe thématique I), la dégradation des conditions de sécurité a considérablement modifié la situation sur le terrain après la publication du rapport sur le groupe thématique I (A/70/348/Add.1). Un additif distinct (A/70/348/Add.6) est présenté, pour que le projet de budget pour 2016 tienne compte de l'évolution de la situation sur place et que le Bureau dispose des ressources nécessaires pour réagir aux événements les plus récents :

a) Groupe thématique I : envoyés spéciaux et personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général (A/70/348/Add.1 et Add.6);

b) Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts (A/70/348/Add.2);

c) Groupe thématique III : bureaux politiques, bureaux d'appui à la consolidation de la paix et bureaux intégrés (A/70/348/Add.3);

- d) MANUA (A/70/348/Add.4);
- e) MANUI (A/70/348/Add.5).

11. Compte tenu des observations et des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Secrétariat continue de s'attacher à aligner autant que faire se peut la présentation des budgets des missions politiques spéciales sur celle des budgets des opérations de maintien de la paix.

D. Résultats obtenus en 2015

12. En 2015, les missions politiques spéciales ont continué de contribuer à l'objectif général, maintenir la paix et la sécurité internationales, par l'alerte rapide, la médiation, la diplomatie préventive, l'appui aux élections, les bons offices et la consolidation de la paix. Ce faisant, elles ont renforcé la capacité d'intervention des États Membres, contribué à prévenir la violence en période électorale, aidé à mettre sur pied et à promouvoir des initiatives de dialogue à voies multiples et sans exclusive et des dispositifs de transition après un conflit, fourni aux États Membres une assistance concernant l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de cadres intégrés et se sont toutes employées à apaiser les tensions et à régler par la voie politique les conflits dans le monde.

13. Ainsi, en Libye, malgré les difficultés rencontrées pour parvenir à un accord politique sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye a organisé un dialogue à voies multiples et sans exclusive afin de parvenir à un accord pour le reste de la période de transition et à un cessez-le-feu. Au Nigéria, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et Chef de l'UNOWA, en usant de ses bons offices et en conduisant des actions de diplomatie préventive avant, pendant et après le scrutin de mars 2015, a contribué à prévenir la violence liée aux élections. Il a mené à bien des initiatives diplomatiques multilatérales, en partenariat avec les États et les organisations de la région, et il a effectué de nombreuses visites sur le terrain pour s'entretenir avec de hauts responsables politiques grâce à l'appui dynamique de l'équipe de pays des Nations Unies. En République centrafricaine, le BRENUAC a continué d'œuvrer dans les domaines de la médiation et de la diplomatie préventive pour faire progresser la transition politique et le processus de paix, dans le cadre d'une étroite collaboration avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. En sa qualité de représentant de l'Organisation des Nations Unies au processus de médiation internationale sur la République centrafricaine, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale a présidé le Forum de Bangui sur la réconciliation nationale qui a débouché sur l'adoption d'un Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction énonçant les priorités nationales fixées par la population centrafricaine, un accord fondé sur les principes de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement et la volonté commune de mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats. Il a également utilisé de ses bons offices pour promouvoir un dialogue ouvert à tous dans les pays de la sous-région, coordonné la mise en œuvre de la stratégie établie par l'ONU pour lutter contre la menace que constitue l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et les

effets des activités de ce groupe, encouragé la coopération sur les plans politique et opérationnel en vue de contrer le danger lié à Boko Haram, facilité l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et fait en sorte que le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale puisse fonctionner. Dans la région des Grands Lacs, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a établi des relations avec diverses parties prenantes de la région afin d'évaluer efficacement et de coordonner l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. L'Envoyé spécial a mené des pourparlers avec plusieurs hauts responsables en vue d'établir un consensus sur la mise en place de mesures concrètes visant à neutraliser les groupes armés illégaux à l'est de la République démocratique du Congo. En Somalie, la MANUSOM a fourni un appui critique aux fins de la mise en œuvre du programme Vision 2016, concernant plus particulièrement la formation des États fédéraux. Au Burundi, en dépit de conditions de sécurité très précaires, la MENUB a suivi l'évolution du climat général des élections et contrôlé les principaux aspects du scrutin, à savoir le cadre juridique qui a régi l'administration des élections, l'inscription sur les listes électorales, la désignation des candidats, les médias et la participation des femmes et d'autres groupes organisés, et a rendu compte de ses activités. Elle a également coopéré avec les principaux acteurs régionaux et nationaux afin de favoriser l'instauration de conditions propices à la tenue du scrutin.

14. Par ailleurs, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre a continué de faciliter les réunions entre les deux dirigeants, qui ont repris de véritables négociations en mai 2015 (et sont convenus de se rencontrer deux fois par mois), et celles des deux négociateurs qui ont accepté de se réunir au moins deux fois par semaine, ainsi que les activités des groupes de travail qui ont également étoffé le calendrier de leurs réunions. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a entamé de longues consultations à Genève entre mai et juillet 2015 avec plus de 200 personnes afin d'appliquer concrètement le Communiqué de Genève et d'activer le règlement politique du conflit syrien. Sur la base de ces consultations, il a invité les Syriens à entreprendre, dans le cadre de groupes de travail intrasyriens, des débats thématiques sur les principaux volets du Communiqué de Genève. Au Liban, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban a entretenu de nombreux contacts avec les parties israélienne et libanaise, dans l'objectif d'apaiser les tensions apparues après des incidents touchant à la sécurité et de promouvoir la mise en œuvre de toutes les dispositions de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. L'Envoyé spécial pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité a eu des relations suivies avec les parties libanaises en vue de parvenir à une mise en œuvre intégrale de cette résolution. En Afghanistan, la MANUA a usé de ses bons offices pour accélérer la formation d'un gouvernement d'unité nationale, redynamiser le programme de réformes de la nouvelle administration et promouvoir un processus de paix ainsi que la coopération régionale. Elle a également rendu compte des violences liées au conflit et des victimes civiles dont le nombre a atteint un niveau sans précédent en raison de l'activité d'éléments hostiles au Gouvernement qui ont continué de mettre à l'épreuve les Forces nationales de sécurité afghanes. Le Conseiller spécial pour le Myanmar a continué d'exercer ses bons offices à l'appui du processus de réforme et de la démocratisation, notamment en ce qui a concerné les tensions communautaires et le processus de paix. En dispensant une formation spécialisée et en fournissant

une assistance technique, le Bureau du Conseiller spécial pour la prévention du génocide a contribué à renforcer la capacité des États Membres en matière d'alerte rapide et d'intervention. L'utilisation du cadre d'analyse, outil méthodologique mis au point par le Bureau pour évaluer les risques de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, est de plus en plus fréquente.

E. Environnement opérationnel, particulièrement coopération, synergies et degré de collaboration avec et entre les missions, les équipes de pays des Nations Unies et les services du Siège

1. Environnement opérationnel

15. Les missions politiques spéciales continuent de jouer un rôle crucial dans l'action engagée par l'Organisation pour prévenir et régler les conflits et instaurer une paix durable. On trouvera ci-après un aperçu de leur évolution récente.

Complexité croissante des mandats

16. Depuis août 2015, il existe 36 missions politiques spéciales, relevant de trois grands groupes. Le groupe I est celui des missions des envoyés spéciaux et envoyés personnels du Secrétaire général ainsi que des conseillers spéciaux ayant des fonctions de bons offices et de médiation, qui sont actuellement au nombre de 11. Le groupe II comprend les équipes de surveillance des sanctions et les groupes d'experts, soit 12 missions actuellement, ainsi que l'appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. Trois des équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts sont basés à New York, de même que le Comité créé par la résolution 1540 (2004) et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, et un à Nairobi, et huit sont implantés dans le pays où ils opèrent. Le groupe III est celui des missions politiques sur le terrain, composées des missions consacrées à un pays en particulier et des trois bureaux régionaux des Nations Unies. Onze de ces missions, dotées de structures et de fonctions diverses, sont actuellement déployées dans le monde. Sept sont en Afrique (UNOWA, BINUGBIS, MANUSOM, CMCN, BRENUAC, MANUL et MENUB), deux au Moyen-Orient (Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (UNSCOL) et MANUI) et deux en Asie (Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et MANUA). Leur taille va des missions plutôt petites, telles que la CMCN et le BRENUAC, à des opérations d'assistance de plus grande envergure opérant dans des milieux extrêmement complexes et instables, telles que la MANUI, la MANUA et la MANUSOM.

17. Si le nombre de missions est resté généralement constant ces dernières années, la complexité des mandats s'est néanmoins accrue, ce qui a été souligné dans nombre de rapports précédents. Plusieurs missions politiques spéciales, telles que le BINUGBIS, la MANUSOM, la MANUI et la MANUA, ont des mandats pluridimensionnels, dont les domaines d'activité vont de la facilitation politique aux droits de l'homme, en passant par l'assistance électorale, l'appui à l'élaboration des textes constitutionnels et l'assistance en matière d'état de droit.

18. Ces dernières années, les missions politiques spéciales ont vu leurs fonctions régionales s'accroître. Cette évolution reflète les nouvelles formes des conflits dans

le monde actuel et l'apparition de menaces transnationales, telles que l'extrémisme violent, la prolifération des armes, le trafic des drogues et la criminalité transnationale organisée. Les trois bureaux régionaux des Nations Unies (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Asie centrale) ont gagné en importance à cet égard et permettent à l'Organisation de collaborer étroitement avec les organisations régionales et sous-régionales et avec les États Membres de la région pour faire face à ces menaces. Les envoyés spéciaux pour la région des Grands Lacs et le Sahel s'emploient à élaborer des méthodes régionales de prévention des conflits et de rétablissement et de consolidation de la paix. Les missions consacrées à un pays en particulier, telles que l'UNSCOL et la MANUI, ont été directement touchées par les retombées régionales du conflit en République arabe syrienne, et en particulier par la propagation des groupes extrémistes violents dans la région. De plus, dans sa résolution 2107 (2013), le Conseil de sécurité a confié à la MANUI la mission « d'encourager, de soutenir et de faciliter l'action menée pour faire rapatrier tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou leurs dépouilles et restituer les biens koweïtiens, notamment les archives nationales, saisis par l'Iraq ». Dans le cadre de sa première initiative en Asie centrale, le Fonds pour la consolidation de la paix a lancé en 2015 un projet pilote en vue d'atténuer les tensions entre les populations situées le long de la frontière entre le Kirghizistan et le Tadjikistan.

19. Depuis que le Conseil de sécurité a adopté sa résolution 1325 (2000), les missions politiques spéciales ont considérablement étoffé leur programme normatif pour y inclure la promotion de la contribution des femmes à la paix et à la sécurité, et en particulier l'action engagée pour promouvoir la participation des femmes au règlement des conflits et aux processus de paix. Début 2015, on comptait 25 conseillers pour la problématique hommes-femmes travaillant à plein temps dans six missions politiques spéciales. La MANUSOM est la seule mission politique spéciale employant à la fois un conseiller pour la problématique hommes-femmes et un conseiller pour la protection des femmes, ce dernier appartenant à une nouvelle catégorie d'administrateurs de l'ONU qui se consacrent à la question des violences sexuelles liées aux conflits.

Exécution des mandats dans des conditions de sécurité instables

20. Les missions politiques spéciales ont continué d'opérer dans des environnements dangereux en 2015. D'après une étude récente de l'Université des Nations Unies, près de 90 % du personnel des missions politiques spéciales sont en poste dans des pays en proie à un conflit de haute intensité. En Iraq, les conditions de sécurité étaient toujours précaires, en particulier dans les zones contrôlées par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans les provinces de l'ouest, du nord-ouest et du centre-nord. Les Forces de sécurité iraqiennes, les Forces de mobilisation populaire et leurs affiliés ont lancé des offensives militaires de grande ampleur dans des zones clefs du pays, notamment à Ramadi, afin de reprendre les territoires perdus. Les conditions de sécurité ont entraîné le transfert vers Erbil du personnel des Nations Unies en poste à Kirkouk. L'instabilité de la situation en matière de sécurité a en outre touché directement la MANUI et l'équipe de pays des Nations Unies. Le 26 avril, un membre de la MANUI recruté sur le plan national a été enlevé par une bande armée non identifiée à Baqoubah (province de Diyala); on ignore toujours où il se trouve. Le 26 septembre, un membre du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été enlevé; il a été libéré le 3 octobre grâce aux efforts déployés par les Forces de sécurité iraqiennes.

Malgré l'instabilité de la situation en Iraq, en particulier dans la province d'Anbar, l'ONU continue de mener ses activités selon des plans de sécurité qui sont constamment révisés, en coordination étroite avec les autorités compétentes. En 2016, la montée de la menace terroriste et du risque de conflit armé continuera d'entraver les efforts déployés pour renforcer la confiance et promouvoir le dialogue politique et la réconciliation nationale en Iraq.

21. L'aggravation de la situation sur le plan politique et sur celui de la sécurité au Yémen a eu des répercussions sur le Bureau de l'Envoyé spécial et sur le Groupe d'experts sur le Yémen en 2015, la situation risquant en outre de demeurer instable en 2016. Les conditions de sécurité déjà précaires se sont considérablement détériorées fin mars 2015, lorsqu'une coalition dirigée par l'Arabie saoudite a lancé des frappes aériennes destinées à faire reculer les milices houthistes, qui s'étaient emparées de la capitale, Sanaa, et avançaient vers le sud, en direction de la ville portuaire d'Aden, où le gouvernement reconnu comme légitime du Président Abdrabou Mansour Hadi Mansour s'était réfugié. Les bombardements aériens et les opérations militaires généralisées ont par ailleurs conduit à l'évacuation temporaire, hors du pays, de tout le personnel recruté sur le plan international, évacuation approuvée par le Département de la sûreté et de la sécurité et qui a pris effet le 26 mars 2015. Le 10 juin 2015, le Département a levé l'ordre d'évacuation pour la ville de Sanaa et une partie du personnel recruté sur le plan international, à savoir 70 membres de l'équipe de pays indispensables au programme, y sont revenus. L'action menée pour renforcer la présence de personnel recruté sur le plan international au Yémen s'est poursuivie, néanmoins la persistance des frappes aériennes et des combats au sol, combinée à l'incertitude entourant la situation politique, pèse sur les opérations, l'exécution des mandats et la sûreté et la sécurité des membres du personnel.

22. À la suite de l'évacuation de son personnel en juillet 2014, la MANUL s'est provisoirement installée en Tunisie, d'où elle a poursuivi ses opérations. Comme recommandé dans le rapport spécial du 13 février sur la présence de l'Organisation des Nations Unies en Libye (S/2015/113), l'Organisation s'emploie à établir une présence limitée mais continue en Libye, grâce à une rotation de fonctionnaires en fonction des besoins et des priorités stratégiques et opérationnelles.

23. Au Burundi, le 17 mai 2015, la MENUB a provisoirement transféré les membres de son personnel non essentiel recruté sur le plan international, ainsi que leurs familles, hors de la zone de la mission, en raison des violences précédant les élections. L'évacuation a été décidée par l'équipe de coordination du dispositif de sécurité avec l'accord du Siège. Les membres du personnel, installés à Entebbe (Ouganda), ont finalement été redéployés vers leurs lieux d'affectation le 7 juin 2015.

24. En Somalie, malgré la forte instabilité des conditions de sécurité dans l'ensemble du pays, les activités prescrites se poursuivent, les mesures adéquates d'atténuation des risques pour la sécurité étant en place, ainsi que les infrastructures nécessaires, à Mogadiscio et en certains endroits en dehors de la capitale. Notamment, les effectifs du groupe de gardes des Nations Unies à Mogadiscio ont été augmentés en 2015, passant de 410 à 530 (voir S/2015/234 et S/2015/235).

2. Appui aux missions politiques spéciales au titre de la médiation, des bons offices, des sanctions et des élections

25. Compte tenu de leur rôle dans la prévention des conflits et le rétablissement de la paix, les missions politiques spéciales font partie des principaux bénéficiaires des structures du Siège dans les domaines de la médiation, des bons offices et de l'assistance électorale. Les envoyés spéciaux et les représentants engagés dans des médiations complexes font fréquemment appel aux experts du Département des affaires politiques pour bénéficier de leurs compétences dans un large éventail d'activités de médiation. En ce qui concerne la République arabe syrienne, le personnel du Département et les experts de l'équipe de médiateurs de réserve ont fourni des conseils techniques à l'Envoyé spécial pour la Syrie à l'appui de l'action menée par l'ONU pour relancer un processus politique sans exclusive qui contribuerait à mettre un terme à la crise. Au Yémen, ils ont aidé le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général à élaborer une stratégie pour favoriser le dialogue et désamorcer la violence. Plusieurs experts de l'équipe de médiateurs de réserve ont conseillé les membres de la MANUL dans le cadre du dialogue politique en Libye. Ils ont fourni des avis spécifiques sur différents aspects du processus, notamment sa conception, le dispositif de sécurité, la justice transitionnelle et la problématique hommes-femmes. Les membres du Département des affaires politiques et les experts de l'équipe ont en outre apporté une aide technique au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale concernant son rôle, en tant que représentant de l'ONU, dans la médiation internationale pour la République centrafricaine. Les missions politiques spéciales chargées de favoriser l'adoption de constitutions ont également bénéficié de ces services d'experts. Par exemple, en Somalie, une équipe de réserve a travaillé en étroite collaboration avec la MANUSOM afin de prodiguer au Président de l'Assemblée et aux hauts fonctionnaires du Gouvernement fédéral des conseils sur les moyens de faire progresser la procédure de révision constitutionnelle.

26. S'agissant de l'appui aux missions politiques spéciales du groupe II, le Département des affaires politiques, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, a constitué et tient à jour un fichier de candidats possédant les qualifications requises (y compris des candidats désignés par les États Membres) pour examen au cas où un poste se libérerait au sein d'une équipe d'experts. Une plateforme technologique souple permet d'examiner les candidatures en fonction des postes d'expert disponibles et de gérer leurs profils. Le fichier est conçu de telle sorte que les comités des sanctions puissent accéder à un vaste vivier de candidats qualifiés, compte dûment tenu des principes de diversité géographique et d'équilibre entre les sexes. Pour promouvoir la coopération entre les différents groupes d'experts, le Département organise en outre un atelier de coordination annuel, qui se tient en décembre à New York. Par ailleurs, chaque groupe d'experts peut gérer lui-même ses informations en toute sécurité et faciliter la communication opérationnelle entre les différents groupes grâce à une plateforme de collaboration sur le Web créée par le Département.

27. Compte tenu de leurs effectifs relativement modestes et de leur faible présence sur le terrain, certaines missions politiques spéciales font souvent appel au soutien du Siège. Le Département des affaires politiques anime actuellement 34 des 36 missions politiques spéciales, auxquelles il fournit également un appui technique; 15 d'entre elles bénéficient du concours de son service administratif et 17 de l'appui administratif du Département de l'appui aux missions. Deux missions

sont en outre administrées conjointement par le Département des affaires politiques et celui de l'appui aux missions, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et le Groupe d'experts sur le Yémen. Le Département de l'appui aux missions joue un rôle de premier plan en appuyant comme il convient les missions politiques spéciales, alors que celles-ci voient leurs capacités de plus en plus mises à l'épreuve. Par exemple, l'absence de moyens aériens propres au BRENUAC ou d'un dispositif de substitution fonctionnel entrave sérieusement la capacité du Bureau d'exécuter son mandat de médiation et de bons offices. Les missions politiques spéciales s'appuient en outre sur les services du Siège dans des domaines thématiques tels que l'état de droit et l'élaboration de constitutions, l'assistance électorale ou encore la médiation et les bons offices.

28. S'agissant de l'aide électorale, les missions politiques spéciales se sont davantage employées à associer à l'assistance électorale technique des approches politiques, afin de prévenir l'instabilité et les violences liées aux élections, compte particulièrement tenu des priorités concurrentes et des ressources très limitées consacrées aux élections. Considérant que les processus électoraux s'inscrivent dans le cadre de processus politiques plus larges, l'ONU s'emploie à ce que les aspects techniques et politiques de ses activités d'assistance électorale se complètent.

3. Gestion des connaissances à l'appui des missions politiques spéciales

29. Pour le Département des affaires politiques, l'objectif principal de la gestion des connaissances est d'aider le personnel, au Siège et sur le terrain, à mettre en commun, conserver et utiliser systématiquement les connaissances acquises. À cette fin, le Département continue d'élaborer des systèmes, au Siège et sur le terrain, destinés à améliorer une gestion des connaissances axée sur l'apprentissage institutionnel, qui donne au personnel les moyens d'atteindre les objectifs fixés pour le Secrétariat.

30. Sous la direction du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, le Département s'est lancé dans plusieurs études détaillées des enseignements tirés de l'expérience, axées sur l'amélioration des modes de mise en place, de reconfiguration et de retrait des missions politiques spéciales. Ces études ont porté sur des questions telles que la planification préalable, l'intégration, l'appropriation des activités par les pays et le renforcement des capacités, les communications et les fonctions d'appui lors du lancement et de la clôture des missions. Leurs conclusions ont été diffusées aux départements concernés et leurs recommandations clefs ont été examinées avec l'équipe de direction afin d'élaborer éventuellement des directives.

31. Il est de plus en plus fréquent que les missions politiques spéciales conduisent des analyses de la gestion des connaissances afin de produire des traces écrites de leurs activités et d'en tirer des enseignements. Des analyses du retour d'expérience portant sur les questions de fond et d'appui ont ainsi été menées par la MANUSOM et la MANUL, et les hauts responsables des missions ont établi des rapports de fin d'affectation, destinés à être distribués dans le Département pour diffuser les précieux enseignements acquis par l'Organisation.

32. Le Département continue de mettre au point, en collaboration étroite avec le Département de l'appui aux missions et celui des opérations de maintien de la paix, des systèmes de diffusion des produits axés sur le savoir, tels que les documents directifs, les rapports de fin d'affectation, les études des enseignements tirés et les analyses du retour d'expérience. Ces documents, produits par les trois départements,

sont désormais facilement accessibles au personnel, y compris celui des missions, grâce à une plateforme Intranet spécifique. Par ailleurs, les plateformes Intranet du Département des affaires politiques et de ses missions politiques spéciales ont été remodelées pour mieux satisfaire les besoins du personnel en matière d'échange d'informations et de connaissances.

33. La méthode d'amélioration de la gestion des connaissances axée sur le personnel a fait progresser l'apprentissage formel et informel par les pairs dans les domaines tels que l'analyse, la planification stratégique, la médiation, les bons offices et l'appui aux missions par le Siège. Le Département continue d'organiser des réunions informelles à l'heure du déjeuner à l'intention de l'équipe de direction et du personnel afin de promouvoir l'apprentissage institutionnel dans l'ensemble du Département. La toute première conférence des chefs d'état-major des missions politiques spéciales sur le terrain, organisée par le Département en avril 2015, a été l'occasion pour les participants de procéder à un échange de vues et de données d'expérience. En mai 2015, les référents pour les pratiques exemplaires des missions de terrain et des bureaux ont participé à un atelier au Siège visant à examiner les manières de mieux tirer parti de l'expérience acquise et d'améliorer la gestion des connaissances sur le terrain.

34. Conscient du fait qu'il importe de munir son personnel des compétences nécessaires pour exécuter les mandats de plus en plus complexes et difficiles des missions politiques spéciales, le Département des affaires politiques, en collaboration avec le Département de l'appui aux missions et celui des opérations de maintien de la paix, passe actuellement en revue les besoins de formation du personnel qu'il s'apprête à envoyer dans les missions, en tenant compte de la formation préalable au déploiement du personnel civil dispensée par le Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi. Le Département s'emploie également à faire progresser l'harmonisation des cours d'orientation qu'il dispense aux hauts responsables des missions.

35. En avril 2015, le Département des affaires politiques, en collaboration étroite avec le Département de l'appui aux missions, a procédé à une étude des enseignements tirés du lancement de la MENUB. L'étude s'est intéressée aux pratiques exemplaires mises en œuvre et aux difficultés rencontrées par le Département des affaires politiques et ceux de la sûreté et de la sécurité et de l'appui aux missions au cours du processus de lancement, en tenant compte des spécificités de la mission et de la conjoncture financière. Il est à espérer qu'on tirera parti du bilan des enseignements tirés lors du lancement d'autres missions.

4. Partenariats et coopération

36. Les partenariats prennent des formes multiples et portent sur divers domaines thématiques, ce qui atteste de la diversité et la complexité croissantes de la coopération entre l'Organisation et les acteurs régionaux. Par exemple, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest copréside, avec le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, le Groupe international de suivi et d'appui à la transition au Burkina Faso, qui s'est réuni à Ouagadougou le 13 janvier et le 20 mars 2015. Les 11 et 12 mai, l'UNOWA, le BRENUAC et d'autres partenaires en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont participé à la réunion du Groupe du G7 des Amis

du golfe de Guinée à Pointe-Noire (Congo). La réunion visait à mobiliser les soutiens en faveur de la mise en œuvre de la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des États de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime commun, ainsi que du code de conduite et du mémorandum d'accord s'y rapportant. L'UNOWA et le BRENUAC poursuivent leur action en faveur de l'octroi d'une aide internationale destinée à faciliter la tâche du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Conformément à son mandat, l'UNOWA a continué d'aider au renforcement des capacités de la CEDEAO. Par ailleurs, il organise régulièrement des missions d'alerte rapide conjointement avec la CEDEAO et soutient le réseau des commissions électorales de la CEDEAO, qui déploie des équipes avant et après les élections. Il fournit également une assistance technique à la Commission de la CEDEAO pour la création d'une division de facilitation de la médiation. Le BRENUAC a continué de fournir un appui à la sous-région dans le domaine de la médiation et a participé à l'examen des capacités institutionnelles de médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Le Bureau a joué un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération, en Afrique centrale, entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Association des ombudsmans et médiateurs des pays d'Afrique.

37. L'appui que l'UNOWA apportait à l'Union du fleuve Mano pour traduire sur le plan opérationnel la stratégie relative à la sécurité des frontières a été stoppé en 2015 en raison de l'épidémie d'Ebola. Néanmoins, avec l'aide de l'UNOWA, les groupes mixtes de sécurité et de renforcement de la confiance créés en vertu de la stratégie ont soutenu les efforts de sensibilisation et de coordination déployés en vue de combattre l'Ebola. Le secrétariat de l'Union du fleuve Mano a organisé des campagnes dans les médias, formé les membres des groupes de renforcement de la confiance et organisé des consultations réunissant des chefs traditionnels, des jeunes et des groupes de femmes. Le Bureau continue également de collaborer étroitement avec l'Union africaine à la lutte contre le terrorisme et la radicalisation et au renforcement des capacités des institutions nationales. Il participe régulièrement aux réunions du Processus de Nouakchott sous l'égide de l'Union africaine et continue d'appuyer l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest dans la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest.

38. Les missions politiques spéciales consacrées à un pays donné ont établi de solides partenariats avec les grands acteurs régionaux. En Somalie, l'ONU a continué de travailler aux côtés de ses partenaires régionaux, notamment l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union européenne, pour appuyer le processus politique et la mise en œuvre du Pacte pour la Somalie. En outre, le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) a continué d'apporter un soutien logistique à la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). La MANUSOM et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine ont aidé l'Union africaine à revoir le concept des opérations de l'AMISOM en août 2015, et continuent de collaborer étroitement avec cette dernière sur des questions relatives à la politique et à la consolidation de la paix. En Libye, la MANUL a coopéré très étroitement avec les partenaires régionaux, notamment l'Union africaine, l'Union européenne, la Ligue des États arabes et le Groupe international de contact pour la Libye (créé par l'Union africaine), ainsi qu'avec plusieurs États Membres, afin de promouvoir une issue politique à la crise. Les partenaires de la MANUL ont apporté

un précieux appui logistique et opérationnel pour l'organisation de réunions aux fins du dialogue politique libyen.

39. En juillet 2015, les dirigeants de Chypre ont prié le Conseiller spécial du Secrétaire général d'obtenir, s'il y a lieu et avec leur accord, l'assistance technique d'experts d'institutions financières internationales, sous les auspices de l'ONU, afin d'aider les deux populations à trouver des solutions durables concernant les aspects économiques de l'après-règlement à Chypre. Cette assistance technique pourrait provenir du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne, ainsi que d'autres institutions et d'acteurs du secteur privé. Par ailleurs, le Bureau du Conseiller spécial a continué de collaborer étroitement avec la Commission européenne, notamment par l'intermédiaire du représentant personnel de son président, qui a été reconduit en juillet 2015 afin de fournir aux deux parties des conseils techniques et juridiques sur les questions relatives à l'Union européenne, en coopération avec le Conseiller spécial.

40. En Guinée-Bissau, le BINUGBIS continue de travailler en collaboration étroite avec la CEDEAO, ainsi qu'avec l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, l'Union européenne et l'Organisation internationale de la Francophonie, afin d'encourager les principales parties prenantes à nouer le dialogue pour mettre fin aux tensions, renforcer la stabilité et maintenir l'ordre constitutionnel. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen a des échanges et des consultations périodiques avec les pays du Conseil de coopération du Golfe et d'autres États Membres voisins intéressés, en vue de mettre au point des approches communes pour promouvoir un retour au dialogue pacifique et la reprise du processus de transition. Par ailleurs, le Conseiller spécial pour le Myanmar a des échanges et des consultations périodiques avec les États Membres intéressés, notamment par l'intermédiaire du Groupe d'amis du Secrétaire général pour le Myanmar et, de façon bilatérale, avec d'autres pays et des organismes régionaux, en vue de concevoir des approches communes pour les questions liées à la poursuite du processus de démocratisation, de réconciliation nationale et de développement au Myanmar.

41. L'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud a collaboré étroitement avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, en lui apportant son appui, et a également coopéré avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement au Soudan du Sud. Dans le cadre du lancement de l'initiative IGAD-Plus au Soudan du Sud en juillet 2015, il a en outre travaillé en étroite collaboration avec d'autres partenaires, notamment la Commission de l'Union africaine, le Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan du Sud, l'Union européenne, les pays de la Troïka (la Norvège, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique) et la Chine, afin de faire pression de concert pour que les négociations sur la paix au Soudan du Sud aboutissent à un accord de paix définitif.

42. L'établissement de partenariats et le développement de synergies ont été au cœur de la stratégie suivie par le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs pour appuyer l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Parmi ses partenaires, on compte l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe. En mai 2015, le

Bureau a signé un mémorandum d'accord-cadre avec la Conférence internationale, par lequel il a étendu l'appui technique et financier qu'il apporte à ses différents programmes régionaux. Ce partenariat portait notamment sur la mise en place de secrétariats à la condition féminine et à la jeunesse à Kigali et à Nairobi, respectivement, sur l'élaboration de programmes d'action régionaux et de projets communs et sur la fourniture d'un appui technique et d'un appui aux programmes en vue de l'ouverture du centre de formation pour la prévention de la violence sexuelle et sexiste, situé à Kampala. Le Bureau a collaboré avec les équipes de pays des Nations Unies pour élaborer une stratégie régionale à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en juin 2015. Il a en outre organisé une réunion des commissions économiques de la région fin août 2015 afin de déterminer quelles synergies peuvent être établies pour promouvoir la paix dans la région.

43. Dans le cadre du Groupe international d'appui au Liban, l'UNSCOL coopère avec le Gouvernement libanais, les membres permanents du Conseil de sécurité, la Ligue des États arabes, l'Allemagne, l'Italie, et, au sein du système des Nations Unies, avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, afin de maintenir le consensus actuel sur la stabilité au Liban et de renforcer l'appui de la communauté internationale. S'agissant de synergies avec d'autres entités des Nations Unies, l'UNSCOL coopère étroitement avec la FINUL pour veiller à l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. La Coordinatrice spéciale et son adjoint, qui assure également les fonctions de Coordonnateur résident et de Coordonnateur des opérations humanitaires, entretiennent un dialogue constant avec les autres entités des Nations Unies au Liban, ce qui leur permet un degré élevé d'échanges d'informations et de coordination politique.

F. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Contribution des ressources extrabudgétaires à l'exécution des mandats des missions politiques spéciales

44. Les ressources extrabudgétaires servent à financer les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées par l'Organisation dans toutes les régions du monde. Elles sont également importantes parce qu'elles permettent au Département des affaires politiques et à ses missions politiques spéciales d'intervenir rapidement avant que les crises ne se transforment en conflit et de s'acquitter de missions essentielles dans l'objectif de maintenir la paix et de la sécurité internationales. En voici quelques exemples :

a) En Afrique, les ressources extrabudgétaires ont permis au Département des affaires politiques de faire ce qui suit : i) rendre le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale mieux à même d'aider le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau à s'acquitter de son mandat, notamment d'exercer ses bons offices en République centrafricaine, de faciliter le dialogue au Tchad et d'appliquer la Stratégie régionale visant à contrer

l'Armée de résistance du Seigneur et à remédier aux effets de ses activités, comme le Conseil de sécurité l'en a chargé; ii) garantir que le BINUGBIS appuie le fonctionnement de la Commission nationale de la planification stratégique et de la coopération de la Guinée-Bissau durant la période électorale et postélectorale en 2014 et fournisse un appui technique immédiat au Gouvernement pour préparer le processus de consultation nationale; iii) accroître le nombre d'évaluations de la situation des pays effectuées par l'UNOWA au vu des nouvelles menaces à la paix et à la sécurité en Afrique de l'Ouest; iv) aider à l'organisation de réunions dans un certain nombre de localités en Libye dans le cadre du dialogue politique et promouvoir (par l'intermédiaire de la MANUL) la prise en compte des droits de la femme dans la Constitution libyenne; v) déployer du personnel en renfort, en l'occurrence un spécialiste du Burundi détaché de la Division de l'assistance électorale, pour aider l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs à mener à bien ses activités de médiation au Burundi; vi) déployer des consultants pour dispenser des conseils relatifs au processus de réforme constitutionnelle au Gouvernement somalien. Par ailleurs, deux administrateurs auxiliaires dont les postes sont financés au moyen des ressources extrabudgétaires ont été affectés à la MANUSOM;

b) Au Moyen-Orient et en Asie, d'importantes ressources extrabudgétaires ont permis de faire ce qui suit : i) financer les consultations de Genève organisées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, y compris des réunions avec plus de 70 entités syriennes et avec les principaux acteurs régionaux et internationaux, et déployer des spécialistes de la planification et de la coordination dans les bureaux des coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire à Beyrouth, Damas et Amman; ii) doter le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban d'un poste temporaire de spécialiste de la coordination de la classe P-4, hautement nécessaire pour faire face au surcroît d'activités de coordination que le conflit syrien impose au Bureau et pour assurer un appui soutenu aux fins de l'exécution du Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban; iii) aider le Centre des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale à mener des activités de programme, notamment d'importantes initiatives de lutte antiterrorisme et de gestion des cours d'eau transfrontières, et à organiser la réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères et le séminaire annuel de dialogue stratégique; et iv) assurer le fonctionnement de l'antenne de Yangon du Bureau du Conseiller spécial pour le Myanmar, qui joue un rôle déterminant dans le renforcement de la confiance des parties prenantes. Le montant estimatif des ressources extrabudgétaires mises à la disposition des missions politiques spéciales devrait être de 16,4 millions de dollars en 2016, alors qu'il s'est élevé à 15,8 millions de dollars en 2015. La répartition de ces ressources par mission est présentée en détail à l'annexe III.

2. Organisation des services de protection rapprochée dans les missions politiques spéciales et ressources connexes

45. Comme suite à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires tendant à examiner l'efficacité des dispositions prises s'agissant de l'organisation de la protection rapprochée et des ressources connexes dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies (A/68/7/Add.27, par. 7), le Département de la sûreté et de la sécurité a commencé à examiner et à regrouper les ressources existantes en matière de

sécurité au Secrétariat (Département des opérations de maintien de la paix, Département de l'appui aux missions et Département des affaires politiques), comme le Secrétaire général l'a demandé le 18 février 2015. Ce regroupement vise également à optimiser le déploiement des agents de protection rapprochée et à mieux organiser les opérations de protection rapprochée et les activités connexes.

46. Les missions politiques spéciales opèrent de plus en plus dans des conditions de sécurité précaires, parfois durant des conflits de forte intensité. De fait, le Département de la sûreté et de la sécurité a noté une augmentation de la demande de services de protection rapprochée destinés à des hauts fonctionnaires des Nations Unies dans des lieux d'affectation à haut risque. Depuis 2011, 454 opérations de protection rapprochée ont été entreprises dans des milieux à moyen ou à haut risque, en particulier dans des pays comme l'Iraq, la Somalie, l'Afghanistan, la Libye, la République arabe syrienne, le Yémen, le Mali, le Soudan et le Soudan du Sud.

47. En février 2015, on dénombrait 15 groupes assurant des services de protection rapprochée dans huit missions (MANUI, MANUA, MANUL, MANUSOM, UNSCO, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et Groupe d'experts sur le Yémen); deux groupes assurant des services de liaison en matière de sécurité dans deux missions politiques spéciales (Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et MENUB); et 210 postes autorisés en tout, y compris des postes temporaires.

48. Pour satisfaire aux besoins actuels en matière de protection rapprochée, il est fait appel à trois types de personnel :

a) Agents du Service mobile engagés par le Département de l'appui aux missions pour toutes les missions politiques spéciales;

b) Unités de protection rapprochée détachées par des États Membres et engagées par le Département de l'appui aux missions, comme dans le cas de la MANUA;

c) Agents de sécurité en tenue (catégories agents de sécurité et agents des services généraux) employés par le Secrétariat au titre de contrats émanant des missions où ils seront affectés, déployés ou prêtés en renfort pour de courtes périodes.

49. Afin d'utiliser au mieux les ressources existantes et de gagner en efficacité, l'organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité place les ressources de protection rapprochée sous l'autorité du Conseiller en chef pour la sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité, l'objectif étant d'intégrer la coordination des opérations de protection rapprochée et l'application de la stratégie globale de gestion des risques de sécurité dans le pays considéré. En 2015, le Département de la sûreté et de la sécurité a également examiné la stratégie des services de protection pour voir s'il est possible d'améliorer la prestation des services partout dans le monde. Les conclusions de cet examen sont déjà mises en application, mais consistent essentiellement à regrouper les ressources en matière de sécurité sous la direction du Département de la sûreté et de la sécurité, comme indiqué plus haut.

3. Bureau d'appui commun de Koweït

50. La création du Bureau d'appui commun de Koweït a permis à l'Organisation de réaliser des économies durables en frais de personnel étant donné que, pour le même effectif, les traitements et les dépenses communes de personnel sont moins élevés au Koweït qu'en Afghanistan ou en Iraq, principalement parce que la prime de sujétion y est moins élevée et que ce lieu d'affectation ne donne pas droit au congé de détente et à la prime de danger. L'Organisation réalise ce type d'économies, de l'ordre de 2,35 millions de dollars par an, depuis 2013. En outre, en 2015, le Bureau d'appui commun de Koweït prévoit de diminuer encore de 1,6 million de dollars le montant total de ses dépenses par rapport au budget approuvé de 2014, notamment en réduisant de 12 % son effectif qui passe de 87 postes en 2014 à 76 postes en 2015 (soit 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 8 SM en moins). Malgré la réduction de l'effectif, le Bureau a maintenu sa capacité de prestation de services au niveau requis et a même obtenu des gains d'efficacité en procédant à une restructuration interne et en améliorant et automatisant certaines procédures. Il a en outre augmenté le nombre de ses clients puisqu'il fournit des services de gestion des ressources humaines et des opérations financières au Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen, au Groupe d'experts sur le Yémen et au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

51. Les économies réalisées par le Bureau d'appui commun de Koweït s'élèvent à 8 millions de dollars environ (2,35 millions de dollars en 2013, 2,35 millions de dollars en 2014 et 3,3 millions de dollars en 2015). Avec la réduction d'effectif en 2015, les économies réalisées chaque année à Koweït (par comparaison aux dépenses qui auraient été effectuées en Afghanistan et en Iraq) sont de l'ordre de 1,7 million de dollars et se poursuivront en 2016 et au-delà. Le montant estimatif des dépenses de fonctionnement du Bureau en 2015 s'élève à 7,8 millions de dollars.

52. La création du Bureau d'appui commun de Koweït présente également les avantages suivants :

a) Les méthodes de travail continuent d'être examinées et rationalisées dans le cadre de la mise en service d'Umoja et des contrôles internes sont instaurés et constamment évalués en vue de remédier aux lacunes et de fournir des services plus efficaces;

b) Le Bureau gère ses activités et évalue ses prestations compte tenu des indicateurs de résultats établis pour chacun des services qu'il rend à ses missions clientes. En mesurant ainsi ses résultats et en tenant compte des commentaires des missions clientes et des conclusions des enquêtes de satisfaction de la clientèle, la direction du Bureau se fait une meilleure idée de ses points forts et de ses points faibles et est mieux à même de redéfinir ses méthodes de travail et d'améliorer encore la prestation de services.

4. Recrutement au niveau national

53. Pour 2016, plusieurs missions politiques spéciales se proposent de pourvoir certains postes par recrutement national en vue de renforcer les capacités locales dans les pays concernés. Par exemple, le BINUGBIS, conscient de la nécessité de donner à nouveau la priorité à ses effectifs compte tenu du manque cruel de personnel dans les fonctions exécutives et opérationnelles, a procédé à des transferts d'effectifs entre diverses sections, reclassé un poste P-3 en poste d'administrateur

recruté sur le plan national et créé trois postes d'administrateur recruté sur le plan national. En raison de l'insécurité qui règne en Libye, la MANUL opère à partir de Tunis et du Centre de services mondial de Brindisi et le personnel fait des trajets aller et retour en Libye par navette aérienne. Il est proposé de faire davantage appel au personnel national au Centre de services mondial de Brindisi en transformant un poste P-3 en poste d'administrateur recruté sur le plan national et six postes d'agent du Service mobile en postes d'agent local. La MANUI s'est efforcée quant à elle de transformer quatre postes de personnel recruté sur le plan international en postes de personnel recruté sur le plan national, à savoir un poste P-3 en poste d'administrateur recruté sur le plan national et trois postes d'agent du Service mobile en deux postes d'administrateur recruté sur le plan national et un poste d'agent local. Il convient de noter que pour certaines missions plus petites (Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Bureau du Conseiller spécial pour Chypre), ce type de transformation n'est peut-être pas envisageable car les fonctions doivent rester bien séparées, ce qui veut dire, par exemple, que les fonctions de certification et d'approbation ne peuvent pas être assumées par la même personne. En outre, dans les très petites missions, il n'est pas possible de confier l'unique poste d'assistant administratif à un agent recruté sur le plan national, parce que l'assistant administratif exécute des tâches hautement délicates et a accès aux informations confidentielles détenues par le Chef de mission (tel est le cas du Bureau du Conseiller spécial pour Chypre) et qu'il est essentiel de préserver l'intégrité et l'impartialité du bureau du chef de mission. Dans d'autres missions, le recrutement du personnel local est entravé par l'insécurité et le manque de candidats qualifiés. Par exemple, dans le cas de la MANUSOM, il est extrêmement difficile de trouver des candidats possédant les qualifications et le niveau de formation requis, le conflit qui dure depuis 20 ans ayant largement compromis le fonctionnement du système d'éducation national. En outre, les membres de la diaspora somalienne qui possèdent les qualifications voulues ne sont pas attirés par la rémunération offerte en Somalie. Dans certains pays, l'insécurité peut empêcher les personnes de se rendre au travail et, dans le pire des cas, exposer les agents locaux et leur famille à des dangers. L'identité et les attaches des candidats nationaux peuvent empêcher leur recrutement à bien des postes, compte tenu de la dynamique des conflits. Dans d'autres pays, où beaucoup de postes au sein des missions sont ouverts au recrutement sur le plan national, le recrutement du personnel local qualifié est mal perçu par les homologues nationaux qui le considèrent préjudiciable aux institutions nationales.

5. Méthode de calcul des coûts salariaux standard des missions politiques spéciales

54. Comme suite à la recommandation du Comité consultatif (A/69/628, par. 20), les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international prévues dans le budget de 2016 de chaque mission politique spéciale ont été calculées de la manière suivante, en s'inspirant de la méthode utilisée pour établir les coûts salariaux standard applicables aux missions de maintien de la paix.

55. Les coûts salariaux standard de 2016 applicables au personnel recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, agents du Service mobile et agents des services généraux) de chaque mission politique spéciale ont été déterminés en prenant en compte les facteurs suivants :

- a) Les barèmes des traitements en vigueur (janvier 2015) (ST/IC/2015/7);

- b) L'échelon moyen effectif de chaque classe au 31 mars 2015;
- c) Le coefficient entre le nombre de fonctionnaires sans personnes à charge et le nombre de fonctionnaires avec des personnes à charge basé sur les chiffres effectifs au 31 mars 2015;
- d) Le coefficient d'ajustement de juillet 2015.

56. Pour déterminer les dépenses communes de personnel au taux standard, on a calculé le pourcentage des dépenses communes de personnel effectives par rapport aux traitements nets (y compris l'indemnité de poste) pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 mars 2015.

57. Il n'a pas été établi de coûts salariaux standard pour le personnel recruté sur le plan national des missions politiques spéciales en 2016. Les prévisions de dépenses afférentes à ce personnel dans un lieu d'affectation donné sont établies en fonction des traitements effectifs des différentes classes et échelons et du niveau des dépenses communes de personnel enregistré par le passé.

6. Ratios de dotation en véhicules et en matériel informatique

58. Le Département de l'appui aux missions a examiné les dotations en véhicules et en matériel informatique au sein des missions politiques spéciales et les a alignées, dans la mesure du possible, sur les ratios qu'il avait fixés et qui avaient été promulgués dans le Manuel des coûts et coefficients standard. Ainsi, les dotations proposées pour 2016 l'ont été sur la base des prévisions de déploiement de personnel pour cet exercice, plutôt que sur la base de l'effectif autorisé. Pour l'ensemble des missions politiques spéciales appuyées par le Département de l'appui aux missions, on trouvera, au tableau 1, les ratios de dotation en véhicules et, au tableau 2, les ratios de dotation en matériel informatique.

Tableau 1
Dotation en véhicules proposée pour 2016

	Effectif proposé pour 2016 ^a	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance de postes ^a	Dotations standard ^{b,c}	Dotations proposées au budget pour 2016 ^{b,c}	Écart (pourcentage)
Groupe thématique I					
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	7	4	4	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	51	36	15	24	60,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	30	23	9	3	(66,7)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel	14	13	5	6	20,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	20	17	10	10	–
Total partiel, groupe thématique I	122	96	43	47	13,3

	Effectif proposé pour 2016 ^a	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance de postes ^a	Dotation standard ^{b,c}	Dotation proposée au budget pour 2016 ^{b,c}	Écart (pourcentage)
Groupe thématique III					
UNOWA	33	29	7	7	–
BINUGBIS	112	101	41	47	14,6
MANUSOM	243	179	66	89	34,8
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	12	11	5	5	–
CMCN	19	19	5	5	–
UNSCOL	24	24	17	17	–
BRENUAC	33	31	8	8	–
MANUL	164	155	55	21	(61,8)
Total partiel, groupe thématique III	640	549	204	199	(2,5)
MANUA	658	584	198	216	9,1
MANUI	472	406	175	209	19,4
Total	1 892	1 635	620	671	8,2

^a Administrateurs recrutés sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, et militaires et personnel de police (observateurs militaires, police militaire et personnel de police civile).

^b Berlines à quatre roues motrices standard ou de luxe (véhicules de transport de troupes et véhicules utilitaires, autocars et voitures non compris).

^c Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

59. La dotation en véhicules proposée pour plusieurs missions politiques spéciales est très éloignée de la dotation standard, tant en pourcentage de cette dernière qu'en valeur nominale. Celle proposée pour le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel est supérieure à la dotation standard en raison de la nécessité opérationnelle accrue de voyager dans la région et du souci de réduire les déplacements par avion. Au Yémen, en raison de l'insécurité, les déplacements par voie terrestre se font strictement au moyen de véhicules blindés conduits par des chauffeurs dûment formés. Quant au Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie, le nombre des véhicules qui lui avaient été transférés de la MISNUS était supérieur à son effectif autorisé. Ces dernières années, plusieurs véhicules blindés ont été transférés ou prêtés à d'autres missions et entités et d'autres transferts sont déjà prévus. En outre, en raison des conditions de sécurité précaires, le Bureau de l'Envoyé spécial a besoin de véhicules de réserve au cas où il faudrait évacuer son personnel. En ce qui concerne la MANUL, elle s'est réinstallée à Tunis, qui est un lieu d'affectation familles autorisées; les ratios standard ne sont donc plus applicables. La dotation en véhicules proposée pour les trois missions politiques spéciales que sont la MANUSOM, la MANUA et la MANUI est supérieure à la dotation standard en raison des conditions de sécurité sur le terrain. La dotation proposée pour l'ensemble des missions politiques spéciales est de 8,2 % supérieure à la dotation standard en raison des conditions générales dans lesquelles ces missions opèrent.

Tableau 2
Dotation en ordinateurs proposée pour 2016

	Effectif proposé pour 2016 ^a	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance de postes ^a	Ordinateurs ^b			Écart (pourcentage)
			Dotation standard ^c	Dotation standard et pièces de rechange	Dotation proposée au budget pour 2016	
Groupe thématique I						
Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	19	18	18	24	23	(4,2)
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	7	7	7	5	(28,6)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	80	62	64	88	70	(20,5)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	8	8	8	8	8	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	39	29	27	27	27	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel	17	14	14	21	27	28,6
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	27	24	25	37	39	5,4
Total partiel, groupe thématique I	197	162	163	212	199	(6,1)
Groupe thématique III						
UNOWA	49	44	49	55	55	–
BINUGBIS	155	145	145	160	158	(1,3)
MANUSOM	316	273	273	341	395	15,8
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	30	29	29	45	35	(22,2)
CMCN	21	21	21	26	26	–
UNSCOL	82	81	79	79	79	–
BRENUAC	41	38	38	44	49	11,4
MANUL	197	187	214	216	216	–
Total partiel, groupe thématique III	891	818	848	966	1 013	4,9
MANUA	1 635	1 522	1 522	1 624	1 624	–
MANUI	879	748	722	927	927	–
Total	3 602	3 250	3 255	3 729	3 763	0,9

^a Personnel recruté sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, Police des Nations Unies, observateurs militaires des Nations Unies, personnel et officiers d'état-major fournis par des gouvernements.

^b Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables et mini-ordinateurs portables.

^c Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

60. La dotation en ordinateurs proposée pour l'ensemble des missions politiques spéciales est de 1 % supérieure à la dotation standard, ce qui tient principalement au fait que certaines missions comme la MANUI, la MANUA et la MANUSOM ont une dotation supérieure à la dotation standard car elles ont besoin d'ordinateurs pour leurs installations de formation, leurs cybercafés, leurs services de maintenance informatique et le suivi des véhicules. La dotation des missions politiques spéciales du groupe thématique I, du BINUGBIS et du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale est inférieure à la dotation standard car il n'est pas prévu d'allouer du matériel informatique au personnel de sécurité et aux chauffeurs. Le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel a besoin d'ordinateurs supplémentaires pour son personnel de terrain.

7. Opérations aériennes

61. Au paragraphe 33 de son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/69/628), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/262, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que la présentation des informations sur les opérations aériennes soit améliorée et inclue notamment les heures de vol et les dépenses prévues au titre de contrats antérieurs et en cours. On trouvera donc à l'annexe IV au présent rapport des informations, ventilées par mission, sur le montant des crédits ouverts et des dépenses engagées en 2014, le budget approuvé de 2015 et le projet de budget pour 2016 concernant les opérations aériennes ainsi que le nombre effectif d'heures de vols en 2014 et le nombre d'heures de vol prévu au budget pour 2015 et 2016.

62. En 2015, le montant total des crédits approuvés au titre des opérations aériennes s'élève à 59,7 millions de dollars pour couvrir les quelque 7 500 heures de vol (4 700 heures pour les avions et 2 800 heures pour les hélicoptères) prévues dans 10 missions politiques spéciales. Pour 2016, un montant de 45,2 millions de dollars est demandé, soit 14,5 millions (24,3 %) de moins par rapport à 2015, et ce pour couvrir les 8 000 heures de vol prévues dans 11 missions politiques spéciales. Les crédits demandés pour 2016 au titre des opérations aériennes de la MANUI, de la MANUA et de la MANUSOM représentent 81 % du montant total.

63. Le montant demandé pour les opérations aériennes en 2016 a baissé par rapport à 2015 alors que le nombre d'heures de vol a augmenté de 7,6 %. Dans le cas de la MANUA, la composition de la flotte d'avions a été modifiée à la suite d'un examen approfondi de ses moyens aériens, ce qui a réduit les frais de location et de d'exploitation, bien que le nombre d'heures de vol ait été maintenu, afin d'utiliser au maximum le matériel. De même, la MANUI a décidé de cesser d'utiliser les hélicoptères compte tenu des conditions de sécurité au sol, d'où une forte réduction du nombre d'heures de vol et des frais de location. Quant à la MANUL, elle prévoit, en 2016, d'utiliser de temps à autre un appareil affrété à court terme au lieu de se doter d'un deuxième appareil.

64. La réduction des crédits demandés au titre des opérations aériennes de la MANUA, de la MANUI et de la MANUL est légèrement contrebalancée par le crédit qu'il est demandé d'ouvrir au titre des opérations aériennes du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen parce qu'il n'y a pas de vols commerciaux à destination de Sanaa, et par le crédit supplémentaire demandé au

titre des nouvelles activités prescrites à la MANUSOM qui doit élargir sa présence dans la région et augmenter la fréquence des vols réguliers déjà établis (2 600 heures de vol en 2016 contre 800 heures de vol en 2015).

65. En ce qui concerne le partage des coûts, en Afrique de l'Ouest, l'UNOWA, le BINUGBIS, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel et la CMCN continuent de maintenir le même arrangement, leurs parts respectives dans les coûts à partager demeurant inchangées (65 %, 20 %, 10 % et 5 %). En Somalie, l'UNSOA et la MANUSOM ont revu les arrangements de partage des coûts, leurs parts respectives devant passer de 70 % et 30 % à 52 % et 48 % au deuxième semestre de 2016 compte tenu de l'élargissement de leur mandat dans la région.

8. Services de sécurité

66. Dans sa résolution 69/274 B, l'Assemblée générale a rappelé le paragraphe 44 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/628/Add.2) et demandé que lui soient communiquées des informations sur le recours à des sociétés de sécurité privées dans tous les budgets des missions politiques spéciales. On trouvera donc à l'annexe VI des informations sur les ressources prévues au titre des services de sécurité dans le projet de budget de 2016.

II. Analyse de l'exécution du budget et des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales

A. Exécution du budget pour l'exercice 2014-2015

67. Le montant total des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015 au titre des 35 missions politiques spéciales dont on pense qu'elles poursuivront leurs activités en 2016, s'élève à 1 128,8 millions de dollars (ou 1 187,9 millions si l'on tient aussi compte des cinq missions terminées). Le montant estimatif des dépenses se chiffre à 1 118,6 millions de dollars (ou 1 177,5 millions si l'on tient compte des 5 missions achevées). On trouvera, aux tableaux 3 et 4 ci-après, un récapitulatif des écarts importants entre les crédits ouverts et les dépenses prévues pour la période 2014-2015.

Tableau 3

Récapitulatif de l'utilisation des ressources financières pour la période 2014-2015 (montants estimatifs)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2014-2015			
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Écart (pourcentage)
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)
Groupe I	70 071,7	67 518,7	2 553,0	3,6
Groupe II	71 758,9	66 530,5	5 228,4	7,3
Groupe III	356 708,1	356 522,4	185,7	0,1
MANUA	369 050,1	369 050,1	—	0,0

	2014-2015			
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Écart (pourcentage)
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)
MANUI	261 175,4	258 965,9	2 209,5	0,8
Total partiel (net)	1 128 764,2	1 118 587,6	10 176,6	0,9
Missions spéciales terminées ^a	59 108,3 ^b	58 863,1	245,2	0,4
Total (net)	1 187 872,5	1 177 450,7	10 421,8	0,9

^a Les missions ci-après se sont achevées : Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), Mission électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB), Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et Coordonnateur spécial de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies

^b Le montant des crédits ouverts pour la MENUB n'inclut pas la somme de 2,6 millions de dollars correspondant aux engagements de dépenses autorisés par le Comité consultatif (1,5 million de dollars) et par le Secrétaire général (1,1 million de dollars), qui apparaîtront dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de 2014-2015.

Tableau 4
Récapitulatif des écarts importants entre les crédits ouverts pour 2014-2015 et les dépenses prévues au titre des missions qui poursuivront leurs activités en 2016

Mission	2014-2015				Principaux facteurs à l'origine de ces écarts
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (montants estimatifs) (2)	Écart (montant) (3) = (1) - (2)	Écart (pourcentage) (4) = (3)/(1)	
1 Conseiller spécial pour le Myanmar	2 316,3	2 282,2	34,1	1,5	Dépenses inférieures aux prévisions au titre du personnel recruté sur le plan international en poste; dépenses moindres au titre des communications, des transports terrestres et d'autres formes d'appui logistique
2 Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	6 115,3	5 390,8	724,5	11,8	Dépenses inférieures aux prévisions au titre du personnel recruté sur le plan international en poste, l'indice d'ajustement pour 2015 et les dépenses communes de personnel étant moins élevés que prévu; sous-utilisation des crédits prévus au titre du personnel recruté sur le plan national, en raison de l'évolution favorable du taux de change et des dépenses communes de personnel inférieures aux prévisions; dépenses inférieures aux prévisions au titre des services d'interprétation, en raison des modifications de la nature et de la fréquence des réunions des dirigeants et de l'interruption momentanée des pourparlers
3 Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	4 344,8	4 381,3	(36,5)	(0,8)	Dépenses supérieures aux prévisions au titre du personnel recruté sur le plan international en poste, la hausse étant en partie compensée par la diminution des dépenses au titre des consultants et des communications, qui reflète l'évolution des dépenses
4 Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	1 159,3	904,4	254,9	22,0	Vacance d'un poste P-3 pendant 8 mois et nombre de jours de travail effectifs de l'Envoyé personnel; dépenses inférieures aux prévisions, certaines séances de négociations ayant été annulées
5 Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	1 234,3	977,7	256,6	20,8	Nombre de voyages officiels effectués inférieur aux prévisions en raison des conditions de sécurité dans la région; baisse en partie compensée par l'augmentation des dépenses de personnel
6 Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	4 150,3	4 016,4	133,9	3,2	Taux de vacance de postes plus élevé que prévu; retard pris dans le déménagement dans les locaux nouvellement loués; versement d'aucun frais de location supplémentaire à l'Office des Nations Unies à Genève pour le matériel comptabilisé en pertes
7 Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	21 528,7	21 453,6	75,1	0,3	Dépenses effectives supérieures aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international; augmentation des frais de location

		2014-2015				
		Crédits ouverts	Dépenses (montants estimatifs)	Écart (montant)	Écart (pourcentage)	
Mission		(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)	Principaux facteurs à l'origine de ces écarts
8	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	2 673,8	2 351,1	322,7	12,1	Taux de vacance de postes plus élevé que prévu et diminution du nombre de voyages par suite de l'entrée en fonctions tardive de membres du personnel
9	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	10 544,4	10 427,5	116,9	1,1	Non-recours aux services de consultants et dépenses de communication moindres que prévu en raison de la dégradation de la situation politique et de l'insécurité; cette diminution des coûts a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des dépenses de personnel et par l'augmentation des dépenses relatives aux voyages et aux transports aériens en conséquence de l'intensification de l'action diplomatique et de la suppression des vols de ligne en direction de Sanaa.
10	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel	6 843,3	6 056,9	786,4	11,5	Taux de vacance de postes plus élevé que prévu lors du déménagement de la mission de Rome à Dakar; baisse du nombre de conférences régionales et nationales de la société civile organisées par le Bureau, ces éléments étant en partie contrebalancés par des achats imprévus de véhicules
11	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	9 161,2	9 276,8	(115,6)	(1,3)	Taux de vacance de postes moins élevé que prévu; cette hausse des dépenses de personnel par rapport aux prévisions a été contrebalancée en partie par des dépenses opérationnelles inférieures aux prévisions, notamment en raison de retards dans le recrutement de vacataires pour des services de communication.
Total partiel (groupe I)		70 071,7	65 518,7	2 553,0	3,6	
12	Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	4 871,9	4 360,6	511,3	10,5	Honoraires d'experts moins élevés que prévu; non-utilisation de neuf mois de travail d'expert
13	Groupe d'experts sur le Libéria	634,9	565,2	69,7	11,0	Diminution des dépenses afférentes aux voyages du Groupe d'experts en raison de l'épidémie d'Ebola.
14	Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	2 487,4	2 337,0	150,4	6,0	Diminution des dépenses afférentes aux voyages des experts en raison de l'épidémie d'Ebola
15	Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 699,6	2 510,7	188,9	7,0	Diminution des dépenses afférentes aux voyages d'experts en dehors de la région; non-utilisation de 13 mois de travail d'expert

		2014-2015				
		Crédits ouverts	Dépenses (montants estimatifs)	Écart (montant)	Écart (pourcentage)	
Mission		(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)	Principaux facteurs à l'origine de ces écarts
16	Groupe d'experts sur le Soudan	2 779,1	2 326,9	452,2	16,3	Baisse des dépenses au titre des interprètes, due à la présence d'experts arabophones; honoraires d'experts moins élevés que prévu; diminution du nombre de voyages effectués en dehors de la région
17	Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	5 433,8	4 824,3	609,5	11,2	Non-utilisation de 8,5 mois de travail d'expert; baisse des dépenses afférentes aux voyages en raison des vacances de poste; recours accru aux solutions de substitution aux voyages telles que les visioconférences
18	Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	5 747,9	5 643,4	104,5	1,8	Baisse des dépenses afférentes aux voyages des experts en raison du progrès des négociations relatives au programme nucléaire de la République islamique d'Iran
19	Groupe d'experts sur la Libye	3 096,1	2 655,8	440,3	14,2	Montant moyen des honoraires des experts inférieur aux prévisions; diminution du nombre de voyages imputable aux problèmes de sécurité en Libye
20	Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2 742,3	2 180,6	561,7	20,5	Diminution du nombre de voyages d'experts en dehors de la région; vacance du poste de spécialiste recruté au plan international pendant quatre mois de travail; dépenses encourues au titre des titulaires des postes inférieures aux prévisions
21	Groupe d'experts sur le Yémen	4 863,3	3 871,1	992,2	20,4	Diminution du nombre de voyages effectués par les experts et par les membres du personnel et du coût de remplacement des agents de sécurité, imputable aux conditions de sécurité et au report de l'achat de deux véhicules blindés, ces économies étant en partie contrebalancées par l'augmentation des dépenses de personnel, le taux de vacance ayant été inférieur aux prévisions
22	Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	947,5	891,3	56,2	5,9	Honoraires moyens des experts inférieurs aux prévisions
23	Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité et Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	9 000,1	8 663,2	336,9	3,7	Dépenses afférentes aux voyages inférieures aux prévisions budgétaires

		2014-2015				
		Crédits ouverts	Dépenses (montants estimatifs)	Écart (montant)	Écart (pourcentage)	
<i>Mission</i>		(1)	(2)	(3) = (1) – (2)	(4) = (3)/(1)	<i>Principaux facteurs à l'origine de ces écarts</i>
24	Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	6 200,7	6 372,6	(171,9)	(2,8)	Dépenses afférentes au personnel en poste plus élevées que prévu
25	Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	20 254,3	19 327,8	926,5	4,6	Taux de vacance de postes plus élevé que prévu; coût d'achat du mobilier de bureau inférieur aux prévisions
Total partiel (groupe II)		71 758,9	66 530,5	5 228,4	7,3	
26	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)	19 751,1	19 575,7	175,4	0,9	Taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international supérieur aux prévisions; taux d'indemnité de subsistance accordée aux observateurs militaires des missions inférieur aux prévisions en raison de la dévaluation de la monnaie locale; ces économies ont été contrebalancées en partie par l'augmentation des dépenses effectivement engagées au titre des installations et infrastructures ainsi que par l'augmentation des frais de voyage imputable au développement des missions de bons offices, à la conduite de missions d'alerte rapide et à la tenue de consultations dans la région.
27	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	39 630,5	39 193,8	436,7	1,1	Taux des indemnités de subsistance versées aux observateurs militaires et au personnel de police des Nations Unies et dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national inférieurs aux prévisions par suite de la dévaluation de la monnaie locale; dépenses effectives moins élevées que prévu au titre des carburants, du fait d'une baisse du coût au litre et des économies d'énergie réalisées, ces économies ayant en partie été contrebalancées par l'augmentation des dépenses effectives au titre du personnel international en poste
28	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	150 809,0	150 738,0	71,0	0,0	Taux de vacance de postes supérieurs aux prévisions budgétaires pour le personnel recruté sur le plan international, dont l'effet est cependant contrebalancé par : le relèvement du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national en Somalie et au Kenya; le déploiement, prescrit par le Conseil de sécurité, d'un groupe de 120 gardes des Nations Unies qui n'avait pas été prévu au budget; et des dépassements de crédits au titre des dépenses opérationnelles imputables à l'augmentation des besoins en services informatiques et des voyages dans la zone de la Mission.

Mission	2014-2015				Principaux facteurs à l'origine de ces écarts
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (montants estimatifs) (2)	Écart (montant) (3) = (1) - (2)	Écart (pourcentage) (4) = (3)/(1)	
29 Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	5 792,0	5 794,9	(2,9)	(0,1)	Taux de vacance de postes inférieur aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international
30 Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN)	10 549,6	10 535,2	14,4	0,1	Retards pris dans le recrutement des consultants en raison des problèmes de sécurité le long de la frontière
31 Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	16 668,3	16 926,6	(258,3)	(1,5)	Dépenses communes de personnel plus élevées que prévu pour le personnel en poste; taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international et des administrateurs recrutés sur le plan national inférieurs aux prévisions; ces augmentations sont compensées en partie par la diminution du coût du litre de carburant et du coût du remplacement des matériels et fournitures de sécurité et de sûreté.
32 Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	11 179,9	11 430,5	(250,6)	(2,2)	Dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international; cette hausse est en partie compensée par la diminution des dépenses au titre des communications, les services de répéteur ayant été moins utilisés que prévu.
33 Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	102 327,7	102 327,7	–	0,0	Taux effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international et prorogation des opérations d'évacuation en Libye; les hausses de dépenses intervenues sous l'effet de ces facteurs ont été entièrement compensées par la diminution des dépenses au titre des voyages et les retards pris dans l'amélioration de la sécurité à Tripoli, en raison de l'insécurité croissante dans le pays.
Total partiel (groupe III)	356 708,1	356 522,4	185,7	0,1	
34 Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	369 050,1	369 050,1	–	0,0	Augmentation du barème des traitements des agents recrutés sur le plan national, compensée en partie par des taux de vacance de postes supérieurs aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international, et entièrement contrebalancée par la diminution du coût des services de sécurité; les changements intervenus dans la composition de la flotte d'avions se sont traduits par une baisse des dépenses globales au titre des opérations aériennes.

		2014-2015				
		Crédits ouverts	Dépenses (montants estimatifs)	Écart (montant)	Écart (pourcentage)	
<i>Mission</i>		(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)	<i>Principaux facteurs à l'origine de ces écarts</i>
35	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	261 175,4	258 965,9	2 209,5	0,8	Fin du déploiement de conseillers militaires et de police; réduction des effectifs et baisse des frais de transport dues à la diminution des mouvements de matériel appartenant aux contingents; baisse des dépenses au titre des rations par suite de la diminution du coût des repas; taux de vacance de postes supérieur aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan national; diminution de la consommation de carburant en conséquence des restrictions à la circulation imposées en raison de la détérioration des conditions de sécurité; usage moins fréquent de pièces de rechange; dépenses inférieures aux prévisions pour l'achat d'un véhicule de transport logistique moyen; abandon de l'utilisation d'hélicoptères, compensé en partie par un recours accru à des avions et à l'affrètement de vols supplémentaires pour évacuer le personnel de Bagdad en raison de la détérioration des conditions de sécurité; diminution des achats de matériel informatique, renonciation à l'achat de certains équipements médicaux et baisse du coût de certains médicaments et produits médicaux consommables; ces économies ont été en partie compensées par l'augmentation du montant effectif des dépenses communes de personnel et des dépenses afférentes aux voyages, en raison de la situation en matière de sécurité en Iraq.
Total partiel (MANUA et MANUI)		630 225,5	628 016,0	2 209,5	0,1	
Total		1 128 764,2	1 118 587,6	10 176,61	0,9	

B. Ressources demandées pour 2016

68. Le montant total net des ressources nécessaires en 2016 pour les 35 missions visées dans le présent rapport et ses additifs s'établit à 566 321 700 dollars (soit un montant brut de 603 289 000 dollars). Les tableaux 6, 7 et 8 ci-après présentent, respectivement, les montants estimatifs des dépenses, les ressources nécessaires par grande rubrique de dépenses et les effectifs nécessaires, par mission ou groupe de missions.

Tableau 5

Récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2016 (par groupe)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions de dépenses pour 2016</i>	<i>Prévisions de dépenses pour 2015</i>	<i>Écart (montant)</i>	<i>Écart (pourcentage)</i>
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)
Groupe I	38 266,0	35 851,2	2 414,8	6,7
Groupe II	34 536,9	35 937,4	(1 400,5)	(3,9)
Groupe III	190 112,1	183 028,6	7 083,5	3,9
MANUA	183 310,0	187 419,3	(4 109,3)	(2,2)
MANUI	120 096,7	136 156,8	(16 060,1)	(11,8)
Total (net)	566 321,7	578 393,3	(12 071,6)	(2,1)

69. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des 11 missions politiques spéciales relevant du groupe I a augmenté de 2,4 millions de dollars (soit 6,7 %) par rapport au budget approuvé de 2015; cette hausse bénéficie essentiellement au Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie (1,3 million de dollars) et au Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen (1,6 million de dollars) et est en partie compensée par une diminution (de l'ordre 0,5 million de dollars) des montants inscrits au budget du Bureau du Conseiller spécial pour Chypre.

70. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des huit missions politiques spéciales relevant du groupe III a augmenté de 7,1 millions de dollars (3,9 %) par rapport au budget approuvé de 2015; cette augmentation bénéficie en grande partie à la MANUSOM (11,9 millions de dollars) et au Bureau régional pour l'Afrique centrale (2,5 millions de dollars), et est contrebalancée par la diminution des montants à prévoir pour la MANUL (moins 6,4 millions de dollars), le BINUGBIS (moins 0,6 million de dollars) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (moins 0,6 million de dollars).

71. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des 14 missions politiques spéciales relevant du groupe II ainsi que de la MANUA et de la MANUI a diminué globalement de 12,1 millions de dollars par rapport au budget approuvé pour 2015, soit une baisse de 1,4 million de dollars pour les missions spéciales susmentionnées, de 4,1 millions de dollars pour la MANUA et de 16,1 millions de dollars pour la MANUI. On trouvera au tableau 6 ci-après un récapitulatif des écarts entre les crédits approuvés pour 2015 et les ressources à prévoir pour 2016, au titre des missions qui poursuivront leurs activités en 2016.

Tableau 6

Récapitulatif des variations entre les ressources approuvées pour 2015 et les ressources proposées pour 2016 au titre des missions qui se poursuivent

Mission	Total 2016	Total 2015	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)	
1 Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	1 127,2	1 161,0	(33,8)	(2,9)	Réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international, qui s'explique par la baisse de l'échelon moyen réel et la situation de famille des titulaires actuels, et par la diminution des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées; réduction des frais de voyage en raison d'une fréquence moindre des déplacements dans d'autres zones de la région
2 Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	2 564,6	3 139,2	(574,6)	(18,3)	Réduction des frais de personnel et de transport aérien liée à la proposition de transfert de New York à Nicosie de l'assistant spécial du Conseiller spécial; réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la réduction du montant des indemnités de poste et des dépenses communes de personnel à Chypre; réduction des frais de consultants liée à la baisse du nombre des déplacements prévus et du taux de l'indemnité journalière de subsistance pour Chypre, réductions en partie contrebalancées par la nécessité de remplacer les matériels informatiques obsolètes
3 Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	2 203,7	2 171,0	32,7	1,5	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la révision à la hausse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et de l'augmentation des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées
4 Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	549,5	586,8	(37,3)	(6,4)	Réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison d'une baisse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et de la diminution des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées
5 Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	624,9	654,3	(29,4)	(4,5)	Diminution du nombre de voyages prévus
6 Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	2 034,4	2 042,6	(8,2)	(0,4)	Réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison d'une baisse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et de la baisse des dépenses communes de personnel sur la base des tendances constatées

<i>Mission</i>		<i>Total 2016</i>	<i>Total 2015</i>	<i>Variation (montant)</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>	<i>Principaux facteurs explicatifs</i>
		<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4) = (3)/(1)</i>	
7	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	12 211,6	10 877,7	1 333,9	12,3	Baisse du taux de vacance prévu pour le personnel recruté sur le plan international
8	Bureau de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud	1 412,7	1 328,5	84,2	6,3	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la révision à la hausse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et de la hausse des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées
9	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	6 932,9	5 352,3	1 580,6	29,5	Proposition de création de cinq postes et augmentation des dépenses relatives au transport aérien et aux voyages, partiellement compensée par la réduction des dépenses prévues pour les consultants
10	Bureau de l'Envoyé spéciale du Secrétaire général pour le Sahel	3 865,0	3 987,7	(122,7)	(3,1)	Réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la modification du taux d'indemnité de poste, de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et des dépenses de personnel communes, sur la base des tendances constatées; réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan local en raison d'une évolution favorable du taux de change entre le dollar des États-Unis et la monnaie locale; réduction du nombre de conférences de la société civile organisées aux niveaux national et régional par l'ONU. Réductions partiellement contrebalancées par l'augmentation du coût réel des services d'entretien des installations, des communications commerciales et des services d'impression et de publication
11	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	4 739,5	4 550,1	189,4	4,2	Baisse du taux de vacance prévu, en partie contrebalancée par une diminution du montant total des dépenses opérationnelles en raison du transfert de l'Envoyé spécial de Genève à Nairobi
Total partiel groupe I		38 266,0	35 851,2	2 414,8	6,7	
12	Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	2 265,7	2 406,6	(140,9)	(5,9)	Baisse du montant moyen des honoraires des experts
13	Groupe d'experts sur le Libéria	291,6	314,0	(22,4)	(7,1)	Légère diminution des frais de voyage des experts en raison de changements de destinations
14	Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	1 154,8	1 282,5	(127,7)	(10,0)	Réduction des dépenses prévues pour les voyages des experts, qui vont concentrer leurs investigations dans la région et donc moins se déplacer dans d'autres parties du monde

Mission	Total 2016	Total 2015	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)	
15 Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo créé par la résolution 1533 (2004)	1 270,2	1 364,7	(94,5)	(6,9)	Réduction des dépenses prévues pour les voyages des experts, qui vont concentrer leurs travaux dans la région et donc moins se déplacer dans d'autres parties du monde
16 Groupe d'experts sur le Soudan	1 080,1	1 468,1	(388,0)	(26,4)	Non-reconduction des deux postes de consultants linguistiques; réduction des honoraires des experts; réduction des dépenses prévues pour les voyages des experts, qui vont concentrer leurs travaux dans la région et donc moins se déplacer dans d'autres parties du monde
17 Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	2 599,7	2 729,6	(129,9)	(4,8)	Réduction des dépenses prévues pour les voyages des experts chargés de promouvoir l'application des sanctions et recours accru aux solutions de substitution aux voyages telles que les vidéoconférences
18 Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	2 609,8	2 782,2	(172,4)	(6,2)	Réduction des dépenses prévues pour les experts en raison des progrès des négociations sur le programme nucléaire de la République islamique d'Iran
19 Groupe d'experts sur la Libye	1 359,9	1 593,2	(233,3)	(14,6)	Réduction du montant moyen des honoraires des experts et du nombre des déplacements en raison des conditions de sécurité en Libye et dans la région
20 Groupe d'experts sur la République centrafricaine	1 172,0	1 519,6	(347,6)	(22,9)	Réduction des dépenses prévues pour les voyages des experts, qui vont concentrer leurs travaux dans la région et donc moins se déplacer dans d'autres parties du monde
21 Groupe d'experts sur le Yémen	3 017,3	2 609,3	408,0	15,6	Report à 2016 de l'acquisition de deux véhicules blindés et augmentation des dépenses de personnel en raison de la baisse prévue du taux de vacance
22 Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	1 428,4	947,5	480,9	50,8	Allongement de la durée des opérations, qui passera de 8 à 12 mois
23 Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité et Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	4 420,6	4 496,1	(75,5)	(1,7)	Application intégrale des modifications apportées aux conditions de voyage, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la hausse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels et de l'augmentation des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées

<i>Mission</i>		<i>Total 2016</i>	<i>Total 2015</i>	<i>Variation (montant)</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>	<i>Principaux facteurs explicatifs</i>
		(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)	
24	Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	3 143,1	3 102,0	41,1	1,3	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la révision à la hausse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et de la hausse des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées
25	Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	8 723,7	9 322,0	(598,3)	(6,4)	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la révision à la hausse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et de la hausse des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées
Total partiel groupe II		34 536,9	35 937,4	(1 400,5)	(3,9)	
26	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)	9 651,4	10 211,0	(559,6)	(5,5)	Révision à la hausse du taux de vacance prévu pour le personnel recruté sur le plan international; réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la baisse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires actuels, et de la baisse des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées; réduction du montant de l'indemnité de subsistance allouée aux militaires et au personnel de police et des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan local en raison de la dévaluation de la monnaie nationale. Réductions partiellement contrebalancées par la proposition de création d'un nouveau poste d'administrateur recruté sur le plan national et l'augmentation des dépenses de voyage
27	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	20 070,7	20 676,6	(605,9)	(2,9)	Réduction du montant de l'indemnité de subsistance allouée aux militaires et au personnel de police et des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan local en raison de la dévaluation de la monnaie nationale; non-reconduction de trois postes de personnel recruté sur le plan international; diminution du coût au litre et de la quantité de carburant utilisé pour les groupes électrogènes et les véhicules. Réductions en partie contrebalancées par la création de quatre postes de personnel recruté sur le plan national et de trois postes de Volontaires des Nations Unies, ainsi que par la hausse des dépenses liées aux consultants et aux voyages
28	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	94 181,1	82 329,6	11 851,5	14,4	Dépenses afférentes au déploiement de 120 gardes supplémentaires du groupe de gardes des Nations Unies pendant une année entière; proposition de création de 18 postes de personnel recruté sur le plan international et de 14 postes de personnel recruté sur le plan national; achat et coûts annexes de 12 véhicules blindés; hausse des

Mission	Total 2016	Total 2015	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)	
					dépenses de transport aérien, d'informatique et de services médicaux en raison de l'expansion de la mission dans la région
29 Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	3 022,7	2 910,4	112,3	3,9	Réduction des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international sur la base des dépenses effectives et de la situation de famille des titulaires actuels, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan local à la suite de la révision du barème de traitement des agents locaux pour la région; augmentation des coûts liés à la location d'un répéteur de satellite; achat de nouveaux matériels informatiques et de communication, ainsi que remplacement d'autres matériels irréparables
30 Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN)	4 979,8	4 953,4	26,4	0,5	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la révision à la hausse de l'échelon moyen et de la situation de famille des titulaires, et de la hausse des dépenses communes de personnel, sur la base des tendances constatées, partiellement contrebalancée par la reprise de montants non renouvelables provisionnés pour l'amélioration des locaux et l'achat de services informatiques; réduction du montant de l'indemnité de subsistance (missions) allouée au conseiller militaire en raison de la dévaluation de la monnaie locale
31 Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	8 553,7	8 359,6	194,1	2,3	Proposition de création d'un poste P-4 et baisse du taux de vacance prévu pour le personnel recruté sur le plan tant international que national, en partie compensée par la diminution de la consommation de carburant et la baisse du prix au litre
32 Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	8 212,8	5 727,9	2 484,9	43,4	Proposition de création de 14 postes conformément à l'examen stratégique mené par le Bureau et frais de déplacement supplémentaires
33 Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	41 439,9	47 860,1	(6 420,2)	(13,4)	Proposition de suppression nette de 11 postes et non-reconduction d'une provision ponctuelle pour indemnité d'installation passée en 2015; réduction des dépenses de transport aérien grâce à l'affrètement occasionnel et temporaire d'un second appareil plutôt que sa location; non-reconduction de dépenses ponctuelles pour l'acquisition de matériel informatique
Total partiel groupe III	190 112,1	183 028,6	7 083,5	3,9	
34 Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	183 310,0	187 419,3	(4 109,3)	(2,2)	Réduction du nombre de conseillers militaires; révision à la hausse du barème des traitements pour le personnel recruté au plan national; augmentation des dépenses relatives aux Volontaires des Nations Unies en raison de l'entrée en vigueur de nouvelles conditions de

<i>Mission</i>	<i>Total 2016</i>	<i>Total 2015</i>	<i>Variation (montant)</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>	<i>Principaux facteurs explicatifs</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4) = (3)/(1)</i>	
35 Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	120 096,7	136 156,8	(16 060,1)	(11,8)	service; baisse des prix du carburant et réduction des dépenses afférentes aux projets de construction et à la location de locaux dans la perspective de la fermeture de certaines installations; réduction des opérations aériennes en raison de la modification de la composition de la flotte d'avions; non-reconduction des dépenses de communication ponctuelles de 2015; en partie contrebalancées par l'augmentation des provisions destinées à couvrir le coût d'entretien et de réparation des véhicules et la proposition de suppression de 22 postes de personnel recruté sur le plan international et de 38 postes de personnel recruté sur le plan national
Total partiel MANUA et MANUI	303 406,7	323 576,1	(20 169,4)	(6,2)	
Total	566 321,7	578 393,3	(12 071,6)	(2,1)	

Postes

72. Le tableau 7 présente un récapitulatif de l'effectif civil total réparti par groupe. Le tableau 10 indique le nombre, la catégorie et la classe des postes civils proposés pour chaque mission.

Tableau 7
Récapitulatif des effectifs civils proposés (par groupe)

	<i>Effectif approuvé pour 2015</i>	<i>Effectif proposé pour 2016</i>	<i>Variation en nombre</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)
Groupe I	212	217	5	2,4
Groupe II	93	93	–	–
Groupe III	767	814	47	6,1
MANUA	1 678	1 618	(60)	(3,6)
MANUI	900	879	(21)	(2,3)
Total partiel	3 650	3 621	(29)	(0,8)
Missions terminées ^a	90	–	(90)	(100)
Total	3 740	3 621	(119)	(3,2)

^a Seuls les postes de la MENUB qui existaient en 2015 sont pris en considération.

73. Il est proposé de ramener les effectifs civils de 3 740 à 3 621 postes, soit une réduction totale de 119 postes. Cette réduction reflète la non-reconduction de la MENUB (groupe III) et la suppression nette de 29 postes, qui résulte a) des réductions d'effectifs de la MANUA (60), de la MANUI (21) et de la MANUL (8), et b) des augmentations d'effectifs de la MANUSOM (35), de l'UNOCA (14), du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (5), du BINUGBIS (4), de l'UNSCOL (1) et de l'UNOWA (1). Un récapitulatif de toutes les modifications d'effectifs (nombre et classe) figure à l'annexe V.

Tableau 8

Vue d'ensemble des ressources financières demandées pour les missions politiques spéciales

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2014-2015			Montant nécessaire pour 2016		Total 2015	Variation entre 2015 et 2016	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables			
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)			(6)
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général								
1	Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	2 316,3	2 282,2	34,1	1 127,2	–	1 161,0	(33,8)
2	Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	6 115,3	5 390,8	724,5	2 564,6	26,9	3 139,2	(574,6)
3	Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	4 344,8	4 381,3	(36,5)	2 203,7	–	2 171,0	32,7
4	Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	1 159,3	904,4	254,9	549,5	–	586,8	(37,3)
5	Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	1 234,3	977,7	256,6	624,9	–	654,3	(29,4)
6	Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	4 150,3	4 016,4	133,9	2 034,4	–	2 042,6	(8,2)
7	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	21 528,7	21 453,6	75,1	12 211,6	99,5	10 877,7	1 333,9
8	Bureau de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud	2 673,8	2 351,1	322,7	1 412,7	2,4	1 328,5	84,2
9	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	10 544,4	10 427,5	116,9	6 932,9	168,0	5 352,3	1 580,6
10	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel	6 843,3	6 056,9	786,4	3 865,0	–	3 987,7	(122,7)
11	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	9 161,2	9 276,8	(115,6)	4 739,5	140,0	4 550,1	189,4
Total partiel groupe I		70 071,7	67 518,7	2 553,0	38 266,0	436,8	35 851,2	2 414,8
Groupe thématique II : équipes de surveillance de l'application des sanctions et groupes d'experts								
12	Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	4 871,9	4 360,6	511,3	2 265,7	–	2 406,6	(140,9)
13	Groupe d'experts sur le Libéria	634,9	565,2	69,7	291,6	–	314,0	(22,4)
14	Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	2 487,4	2 337,0	150,4	1 154,8	–	1 282,5	(127,7)

Mission	2014-2015			Montant nécessaire pour 2016		Total 2015	Variation entre 2015 et 2016	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables			
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)			(6)
15	Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 699,6	2 510,7	188,9	1 270,2	–	1 364,7	(94,5)
16	Groupe d'experts sur le Soudan	2 779,1	2 326,9	452,2	1 080,1	–	1 468,1	(388,0)
17	Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	5 433,8	4 824,3	609,5	2 599,7	–	2 729,6	(129,9)
18	Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	5 747,9	5 643,4	104,5	2 609,8	–	2 782,2	(172,4)
19	Groupe d'experts sur la Libye	3 096,1	2 655,8	440,3	1 359,9	–	1 593,2	(233,3)
20	Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2 742,3	2 180,6	561,7	1 172,0	–	1 519,6	(347,6)
21	Groupe d'experts sur le Yémen	4 863,3	3 871,1	992,2	3 017,3	250,0	2 609,3	408,0
22	Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	947,5	891,3	56,2	1 428,4	–	947,5	480,9
23	Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	9 000,1	8 663,2	336,9	4 420,6	–	4 496,1	(75,5)
24	Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	6 200,7	6 372,6	(171,9)	3 143,1	6,0	3 102,0	41,1
25	Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	20 254,3	19 327,8	926,5	8 723,7	–	9 322,0	(598,3)
	Total partiel groupe II	71 758,9	66 530,5	5 228,4	34 536,9	256,0	35 937,4	(1 400,5)
	Groupe thématique III : bureaux politiques, bureaux d'appui à la consolidation de la paix et bureaux intégrés			–				–
26	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)	19 751,1	19 575,7	175,4	9 651,4	35,2	10 211,0	(559,6)
27	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	39 630,5	39 193,8	436,7	20 070,7	80,5	20 676,6	(605,9)
28	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	150 809,0	150 738,0	71,0	94 181,1	8 820,2	82 329,6	11 851,5
29	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	5 792,0	5 794,9	(2,9)	3 022,7	61,6	2 910,4	112,3
30	Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN)	10 549,6	10 535,2	14,4	4 979,8	4,3	4 953,4	26,4

Mission	2014-2015			Montant nécessaire pour 2016		Total 2015	Variation entre 2015 et 2016	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables			
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)			(6)
31	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	16 668,3	16 926,6	(258,3)	8 553,7	9,6	8 359,6	194,1
32	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	11 179,9	11 430,5	(250,6)	8 212,8	55,5	5 727,9	2 484,9
33	Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	102 327,7	102 327,7	–	41 439,9	36,2	47 860,1	(6 420,2)
	Total partiel groupe III	356 708,1	356 522,4	185,7	190 112,1	9 103,1	183 028,6	7 083,5
	MANUA et MANUI							
34	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	369 050,1	369 050,1	(0,0)	183 310,0	2 148,5	187 419,3	(4 109,3)
35	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	261 175,4	258 965,9	2 209,5	120 096,7	2 882,5	136 156,8	(16 060,1)
	Total partiel MANUA et MANUI	630 225,5	628 016,0	2 209,5	303 406,7	5 031,0	323 576,1	(20 169,4)
	Total	1 128 764,2	1 118 587,6	10 176,6	566 321,7	14 826,9	578 393,3	(12 071,6)
	Missions terminées							
1	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA)	17 244,1	14 649,9	2 594,2	–	–	–	–
2	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL)	2 108,4	1 881,8	226,6	–	–	–	–
3	Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB)	14 261,7	13 845,8	415,9	–	–	–	–
4	Coordonnateur spécial pour la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	13 346,7	13 790,6	(443,9)	–	–	–	–
5	Mission électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) ^a	12 147,4	14 695,0	(2 547,6)	–	–	11 697,9	(11 697,9)
	Total des missions terminées	59 108,3	58 863,1	245,2	–	–	11 697,9	(11 697,9)
	Total général	1 187 872,5	1 177 450,7	10 421,8	566 321,7	14 826,9	590 091,2	(23 769,5)

^a Le crédit ouvert pour la MENUB ne tient pas compte d'une autorisation d'engagement de dépenses pour un montant de 2,6 millions de dollars autorisé par le Comité consultatif (1,5 million de dollars) et le Secrétaire général (1,1 million de dollars), dont il sera tenu compte dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015.

Tableau 9
Récapitulatif des ressources nécessaires, par grande rubrique de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2014–2015			Montants nécessaires pour 2016		Total 2015 (6)	Variation 2015-2016 (7) = (4) – (6)
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (1) – (2)	(4)	(5)		
I. Militaires et personnel de police							
1. Observateurs militaires	2 583,3	2 129,9	453,4	985,5	–	1 335,7	(350,2)
2. Contingent	31 918,0	31 293,1	624,9	20 943,8	–	18 741,9	2 201,9
3. Police des Nations Unies	2 425,1	2 109,8	315,3	951,1	–	1 249,0	(297,9)
4. Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–
Total, catégorie I	36 926,4	35 532,8	1 393,6	22 880,4	–	21 326,6	1 553,8
II. Personnel civil							
1. Personnel recruté sur le plan international	470 820,3	479 276,4	(8 456,1)	241 035,0	–	236 267,1	4 767,9
2. Personnel recruté sur le plan national	150 428,3	144 439,2	5 989,1	76 381,7	–	73 372,8	3 008,9
3. Volontaires des Nations Unies	7 803,9	7 752,8	51,1	4 113,5	–	3 742,5	371,0
4. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 380,2	125,6	1 254,6	923,2	–	1 313,8	(390,6)
5. Personnel fourni par des gouvernements	795,3	704,6	90,7	421,6	–	235,7	185,9
Total, catégorie II	631 228,0	632 298,6	(1 070,6)	322 875,0	–	314 931,9	7 943,1
III. Dépenses opérationnelles							
1. Experts	33 218,9	29 954,8	3 264,1	15 982,9	–	17 243,0	(1 260,1)
2. Consultants	8 980,8	7 725,5	1 255,3	4 379,7	–	5 094,2	(714,5)
3. Voyages	37 716,6	39 719,2	(2 002,6)	17 475,7	–	20 328,1	(2 852,4)
4. Installations et infrastructures	154 766,3	150 948,4	3 817,9	74 828,0	4 205,3	78 478,3	(3 650,3)
5. Transports terrestres	21 694,2	20 221,3	1 472,9	9 107,3	2 162,1	10 182,3	(1 075,0)
6. Transports aériens	98 055,6	98 178,5	(122,9)	45 202,5	10,9	59 745,8	(14 543,3)
7. Transports maritimes ou fluviaux	51,4	56,8	(5,4)	27,4	–	30,9	(3,5)
8. Communications	40 054,4	39 013,5	1 040,9	22 621,0	3 873,7	22 248,6	372,4
9. Informatique	20 053,1	20 459,1	(406,0)	9 835,1	2 755,6	9 235,4	599,7
10. Santé	7 560,2	6 996,3	563,9	5 258,9	449,3	4 526,5	732,4

Catégorie de dépenses	2014-2015			Montants nécessaires pour 2016		Total 2015 (6)	Variation 2015-2016 (7) = (4) - (6)
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart (3) = (1) - (2)	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)		(4)	(5)		
11. Matériel spécial	-	-	-	-	-	-	-
12. Fournitures, services et matériels divers	38 458,3	37 482,8	975,5	15 847,8	1 370,0	15 021,7	826,1
Total, catégorie III	460 609,8	450 756,2	9 853,6	220 566,3	14 826,9	242 134,8	(21 568,5)
Total (montants nets)	1 128 764,2	1 118 587,6	10 176,6	566 321,7	14 826,9	578 393,3	(12 071,6)
Missions terminées^{a, b}	59 108,3	58 863,1	245,2	-	-	11 697,9	(11 697,9)
Total général	1 187 872,5	1 177 450,7	10 421,8	566 321,7	14 826,9	590 091,2	(23 769,5)

^a BINUCA, BNUB, MENUB, BINUCSIL et Coordonnateur spécial de la Mission conjointe OIAC-ONU.

^b Le montant du crédit ouvert pour la MENUB ne tient pas compte d'un montant de 2,6 millions de dollars de l'autorisation d'engagement de dépenses approuvée par le Comité consultatif (1,5 million de dollars) et le Secrétaire général (1,1 million de dollars), dont il sera tenu compte dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015.

Tableau 10
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Catégorie des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>						
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>1^{re} classe</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total général
														<i>Agents locaux</i>				
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général																		
1. Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar																		
Effectif approuvé pour 2015	1	–	–	–	–	2	1	–	4	–	–	1	5	–	–	–	–	5
Effectif proposé pour 2016	1	–	–	–	–	2	1	–	4	–	–	1	5	–	–	–	–	5
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2. Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre																		
Effectif approuvé pour 2015	1	–	–	1	3	5	–	–	10	3	–	1	14	–	5	–	–	19
Effectif proposé pour 2016	1	–	–	1	3	5	–	–	10	3	–	1	14	–	5	–	–	19
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
3. Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide																		
Effectif approuvé pour 2015	1	1	–	–	1	3	2	–	8	–	–	2	10	–	–	–	–	10
Effectif proposé pour 2016	1	1	–	–	1	3	2	–	8	–	–	2	10	–	–	–	–	10
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental																		
Effectif approuvé pour 2015	1	–	–	–	–	–	1	–	2	–	–	–	2	–	–	–	–	2
Effectif proposé pour 2016	1	–	–	–	–	–	1	–	2	–	–	–	2	–	–	–	–	2
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Catégorie des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile/ Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateur recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total général
														Agents locaux	Nations Unies			
5. Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité																		
Effectif approuvé pour 2015	1	–	–	–	–	1	–	–	2	–	–	1	3	–	–	–	–	3
Effectif proposé pour 2016	1	–	–	–	–	1	–	–	2	–	–	1	3	–	–	–	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
6. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève																		
Effectif approuvé pour 2015	–	1	–	–	1	2	2	–	6	–	–	1	7	–	–	–	–	7
Effectif proposé pour 2016	–	1	–	–	1	2	2	–	6	–	–	1	7	–	–	–	–	7
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
7. Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie																		
Effectif approuvé pour 2015	1	1	1	2	6	9	9	–	29	13	–	9	51	–	29	–	–	80
Effectif proposé pour 2016	1	1	1	2	6	11	7	–	29	13	–	9	51	–	29	–	–	80
Variation	–	–	–	–	–	2	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
8. Bureau de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud																		
Effectif approuvé pour 2015	1	–	–	1	–	2	1	–	5	–	–	–	5	2	1	–	–	8
Effectif proposé pour 2016	1	–	–	1	–	2	1	–	5	–	–	–	5	2	1	–	–	8
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen																		
Effectif approuvé pour 2015	–	1	–	1	3	2	3	–	10	12	–	1	23	1	10	–	–	34

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Catégorie des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile/Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateur recruté sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total général
Effectif proposé pour 2016	1	–	1	–	4	5	3	–	14	13	–	1	28	2	9	–	39
Variation	1	(1)	1	(1)	1	3	–	–	4	1	–	–	5	1	(1)	–	5
10. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel																	
Effectif approuvé pour 2015	–	1	–	–	3	5	3	–	12	1	–	–	13	1	3	–	17
Effectif proposé pour 2016	–	1	–	–	3	5	3	–	12	1	–	–	13	1	3	–	17
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
11. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs																	
Effectif approuvé pour 2015	1	1	–	1	4	6	3	–	16	1	–	2	19	1	7	–	27
Effectif proposé pour 2016	1	–	1	1	4	6	4	–	17	1	–	1	19	1	7	–	27
Variation	–	(1)	1	–	–	–	1	–	1	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Total partiel (groupe I)																	
Effectif approuvé pour 2015	8	6	1	6	21	37	25	–	104	30	–	18	152	5	55	–	212
Effectif proposé pour 2016	9	4	3	5	22	42	24	–	109	31	–	17	157	6	54	–	217
Variation	1	(2)	2	(1)	1	5	(1)	–	5	1	–	(1)	5	1	(1)	–	5
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts																	
12. Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée																	
Effectif approuvé pour 2015	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	2	–	5	–	7
Effectif proposé pour 2016	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	2	–	5	–	7
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
13. Groupe d'experts sur le Libéria																	
Effectif approuvé pour 2015	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Catégorie des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total général
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>1^{re} classe</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur recruté sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14. Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire																	
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo																	
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16. Groupe d'experts sur le Soudan																	
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée																	
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	2	4	-	-	-	4
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	2	4	-	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18. Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran																	
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	-	-	-	4

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Catégorie des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>					
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1^{re} classe</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total général
														<i>Agents locaux</i>				
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	-	-	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19. Groupe d'experts sur la Libye																		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20. Groupe d'experts sur la République centrafricaine																		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21. Groupe d'experts sur le Yémen																		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	5	-	-	6	-	2	-	-	8
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	5	-	-	6	-	2	-	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud																		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3	-	-	-	-	3
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3	-	-	-	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Catégorie des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>					
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>1^{re} classe</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateur recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total général
														<i>Agents locaux</i>		<i>Nations Unies</i>		
23. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées																		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	2	3	-	6	-	-	6	12	-	-	-	-	12
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	2	3	-	6	-	-	6	12	-	-	-	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive																		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme																		
Effectif approuvé pour 2015	-	1	1	2	9	13	6	3	35	-	1	7	43	-	-	-	-	43
Effectif proposé pour 2016	-	1	1	2	9	13	6	3	35	-	1	7	43	-	-	-	-	43
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (groupe II)																		
Effectif approuvé pour 2015	-	1	1	2	11	16	22	3	56	5	1	24	86	-	7	-	-	93
Effectif proposé pour 2016	-	1	1	2	11	16	22	3	56	5	1	24	86	-	7	-	-	93
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Catégorie des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile/Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateur recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total général
														Agents locaux	Nations Unies			
Groupe thématique III : bureaux politiques, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés																		
26. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)																		
Effectif approuvé pour 2015	1	–	–	2	4	8	4	–	19	6	–	–	25	5	16	–	–	46
Effectif proposé pour 2016	1	–	–	2	4	8	4	–	19	6	–	–	25	6	16	–	–	47
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1
27. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)																		
Effectif approuvé pour 2015	1	–	2	2	6	13	10	–	34	30	–	–	64	22	40	7	–	133
Effectif proposé pour 2016	1	–	2	2	6	13	9	–	33	28	–	–	61	26	40	10	–	137
Variation	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	(2)	–	–	(3)	4	–	–	–	4
28. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)																		
Effectif approuvé pour 2015	1	2	1	7	29	30	28	1	99	36	–	–	135	63	31	4	–	233
Effectif proposé pour 2016	1	2	1	7	30	37	29	1	108	45	–	–	153	69	39	7	–	268
Variation	–	–	–	–	1	7	1	–	9	9	–	–	18	6	8	3	–	35
29. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale																		
Effectif approuvé pour 2015	–	1	–	–	1	2	2	–	6	2	–	–	8	4	18	–	–	30
Effectif proposé pour 2016	–	1	–	–	1	2	2	–	6	2	–	–	8	4	18	–	–	30
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
30. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN)																		
Effectif approuvé pour 2015	–	–	–	–	3	6	–	–	9	1	–	–	10	–	2	–	–	12

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Catégorie des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile/Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateur recruté sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total général
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	3	6	-	-	9	1	-	-	10	-	2	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban																	
Effectif approuvé pour 2015	1	1	-	1	2	5	1	1	12	7	-	-	19	4	58	-	81
Effectif proposé pour 2016	1	1	-	1	2	6	1	1	13	7	-	-	20	4	58	-	82
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
32. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)																	
Effectif approuvé pour 2015	1	-	-	1	3	3	4	-	12	7	-	-	19	2	6	-	27
Effectif proposé pour 2016	1	-	-	2	4	11	4	-	22	7	-	-	29	4	8	-	41
Variation	-	-	-	1	1	8	-	-	10	-	-	-	10	2	2	-	14
33. Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)																	
Effectif approuvé pour 2015	1	1	2	7	10	28	30	2	81	83	-	1	165	7	31	2	205
Effectif proposé pour 2016	1	2	2	7	10	27	28	2	79	74	-	1	154	8	33	2	197
Variation	-	1	-	-	-	(1)	(2)	-	(2)	(9)	-	-	(11)	1	2	-	(8)
Total partiel (groupe III)																	
Effectif approuvé pour 2015	6	5	5	20	58	95	79	4	272	172	-	1	445	107	202	13	767
Effectif proposé pour 2016	6	6	5	21	60	110	77	4	289	170	-	1	460	121	214	19	814
Variation	-	1	-	1	2	15	(2)	-	17	(2)	-	-	15	14	12	6	47
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)																	
Effectif approuvé pour 2015	1	2	1	8	28	79	83	25	227	170	-	1	398	186	1 015	79	1 678

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Catégorie des services généraux et catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile/Service de sécurité	1 ^{re} classe	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateur recruté sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total général
Effectif proposé pour 2016	1	2	1	8	28	75	75	21	211	164	–	1	376	186	977	79	1 618
Variation	–	–	–	–	–	(4)	(8)	(4)	(16)	(6)	–	–	(22)	–	(38)	–	(60)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)																	
Effectif approuvé pour 2015	1	2	1	7	20	59	59	9	158	217	–	–	375	105	420	–	900
Effectif proposé pour 2016	1	2	1	6	17	57	54	8	146	210	–	–	356	116	407	–	879
Variation	–	–	–	(1)	(3)	(2)	(5)	(1)	(12)	(7)	–	–	(19)	11	(13)	–	(21)
Total partiel (MANUA et MANUI)																	
Effectif approuvé pour 2015	2	4	2	15	48	138	142	34	385	387	–	1	773	291	1,435	79	2 578
Effectif proposé pour 2016	2	4	2	14	45	132	129	29	357	374	–	1	732	302	1,384	79	2 497
Variation	–	–	–	(1)	(3)	(6)	(13)	(5)	(28)	(13)	–	–	(41)	11	(51)	–	(81)
Total																	
Effectif approuvé pour 2015	16	16	9	43	138	286	268	41	817	594	1	44	1 456	403	1,699	92	3 650
Effectif proposé pour 2016	17	15	11	42	138	300	252	36	811	580	1	43	1 435	429	1,659	98	3 621
Variation	1	(1)	2	(1)	–	14	(16)	(5)	(6)	(14)	–	(1)	(21)	26	(40)	6	(29)
Mission terminée^a																	
Effectif approuvé pour 2015	1	–	1	1	3	15	10	–	31	21	–	–	52	11	16	11	90
Effectif proposé pour 2016	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0
Variation	(1)	–	(1)	(1)	(3)	(15)	(10)	–	(31)	(21)	–	–	(52)	(11)	(16)	(11)	(90)
Total général																	
Effectif approuvé pour 2015	17	16	10	44	141	301	278	41	848	615	1	44	1 508	414	1 715	103	3 740
Effectif proposé pour 2016	17	15	11	42	138	300	252	36	811	580	1	43	1 435	429	1 659	98	3 621
Variation	–	(1)	1	(2)	(3)	(1)	(26)	(5)	(37)	(35)	–	(1)	(73)	15	(56)	(5)	(119)

^a Seuls les postes de la MENUB qui existaient en 2015 sont pris en considération.

III. Mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre

74. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Approuver les budgets des 35 missions politiques spéciales énumérées au tableau 6 pour la période allant jusqu'à décembre 2016, soit un montant total de 566 321 700 dollars (déduction faite des contributions du personnel);

b) Approuver l'imputation d'un montant de 566 321 700 dollars (déduction faite des contributions du personnel) sur les ressources prévues au titre des missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017.

Annexe I

Récapitulatif des crédits demandés au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice 2016-2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

Crédits ouverts au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017	1 124 400,0
Montants qu'il est demandé à l'Assemblée générale d'approuver pour 2016 :	
Groupe thématique I (A/70/348/Add.1 et Add.6)	38 266,0
Groupe thématique II (A/70/348/Add.2)	34 536,9
Groupe thématique III (A/70/348/Add.3)	190 112,1
MANUA (A/70/348/Add.4)	183 310,0
MANUI (A/70/348/Add.5)	120 096,7
Total	566 321,7
Solde non distribué des ressources prévues au titre des missions politiques spéciales	558 078,3

Annexe II

Missions politiques spéciales pour 2016 : départements responsables, appui administratif et mandats

	<i>Département responsable</i>	<i>Appui administratif</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général			
1. Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	DAP	DAP	Résolutions 62/222, 63/245, 64/238, 65/241, 66/230 et 67/233 de l'Assemblée générale; durée indéterminée
2. Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	DAP	DAM	Série de résolutions du Conseil de sécurité, dont résolutions 186 (1964), 367 (1975), 1250 (1999), 1475 (2003), 1758 (2007), 1818 (2008), 1873 (2009), 1930 (2010) et 1986 (2011); durée indéterminée
3. Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	DAP	DAP	Résolution 1366 (2001) du Conseil de sécurité; S/2004/567 et S/2004/568; durée indéterminée
4. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	DAP	DAP	S/2005/497 et S/2005/498; résolutions 1813 (2008) et 2099 (2013) du Conseil de sécurité; durée indéterminée
5. Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	DAP	DAP	Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité; S/PRST/2006/3; durée indéterminée
6. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	DAP	DAM	S/2010/103 et S/2011/279; durée indéterminée
7. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	DAP	DAM	Résolution 66/253 de l'Assemblée générale; durée indéterminée
8. Bureau de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud	DOMP/ DAP	DAM	S/2011/474 et S/2011/475; durée indéterminée
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	DAP	DAP/ DAM	S/2011/474 et S/2011/475; durée indéterminée
10. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel	DAP	DAM	S/2011/474 et S/2011/475; durée indéterminée
11. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	DAP	DAM	Durée indéterminée

Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts

12. Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	DAP	DAP	Résolution 2182 (2014) du Conseil de sécurité; 30 novembre 2015
13. Groupe d'experts sur le Libéria	DAP	DAP	Résolution 2237 (2015) du Conseil de sécurité; 2 juillet 2016
14. Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	DAP	DAP	Résolution 2219 (2015) du Conseil de sécurité; 30 mai 2016
15. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	DAP	DAP	Résolution 2198 (2015) du Conseil de sécurité; 29 juillet 2016
16. Groupe d'experts sur le Soudan	DAP	DAP	Résolution 2200 (2015) du Conseil de sécurité; 12 mars 2016
17. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	DAP	DAP	Résolution 2207 (2015) du Conseil de sécurité; 5 avril 2016
18. Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	DAP	DAP	Résolution 2224 (2015) du Conseil de sécurité; 9 juillet 2016
19. Groupe d'experts sur la Libye	DAP	DAP	Résolution 2213 (2015) du Conseil de sécurité; 30 avril 2016
20. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	DAP	DAP	Résolution 2196 (2015) du Conseil de sécurité; 29 février 2016
21. Groupe d'experts sur le Yémen	DAP	DAP/DA M	Résolution 2204 (2015) du Conseil de sécurité; 25 mars 2016
22. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	DAP	DAP	Résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité; 3 avril 2016
23. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité	DAP	DAP	Résolution 2160 (2014) et 2161 (2014) du Conseil de sécurité; 17 décembre 2017
24. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	BAD	BAD	Résolutions 1810 (2008) et 1977 (2011) du Conseil de sécurité; 25 avril 2021
25. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	DECT	DECT	Résolution 2129 (2013) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2017

	<i>Département responsable</i>	<i>Appui administratif</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
Groupe thématique III : bureaux politiques, bureaux d'appui à la consolidation de la paix et bureaux intégrés			
26. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)	DAP	DAM	S/2013/753 et S/2013/759; 31 décembre 2016
27. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	DAP	DAM	Résolution 2203 (2015) du Conseil de sécurité; 29 février 2016
28. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	DAP	DAM	Résolution 2232 (2015) du Conseil de sécurité; 30 mars 2016
29. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	DAP	DAM	S/2007/279 et S/2007/280; durée indéterminée
30. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN)	DAP	DAM	S/2014/893 et S/2014/894; 31 décembre 2015
31. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (UNSCOL)	DAP	DAM	Résolutions 1701 (2006) et 1773 (2007) du Conseil de sécurité; S/2007/85 et S/2007/86; S/2012/34 et S/2012/35; durée indéterminée
32. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	DAP	DAM	S/2015/554 et S/2015/555; 31 août 2018
33. Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	DAP	DAM	Résolution 2238 (2015) du Conseil de sécurité; 15 mars 2016
Missions d'assistance des Nations Unies			
34. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	DAP	DAM	Résolution 2210 (2015) du Conseil de sécurité; 15 mars 2016
35. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	DAP	DAM	Résolution 2233 (2015) du Conseil de sécurité; 31 juillet 2016

Abréviations : BAD = Bureau des affaires de désarmement; DAM = Département de l'appui aux missions; DAP = Département des affaires politiques; DECT = Direction exécutive du Comité contre le terrorisme; DOMP = Département des opérations de maintien de la paix.

Annexe III

Ressources extrabudgétaires demandées pour les missions politiques spéciales

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Groupe thématique/mission</i>	<i>Prévisions pour 2015</i>	<i>Prévisions pour 2016</i>
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels et conseillers spéciaux du Secrétaire général		
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	600,0	–
Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	646,7	58,0
Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	639,8	540,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	3 250,0	4 000,0
Total partiel	5 136,5	4 598,0
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts		
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la prolifération des armes de destruction massive	1 200,0	1 300,0
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	550,0	800,0
Total partiel	1 750,0	2 100,0
Groupe thématique III : bureaux politiques, bureaux d'appui à la consolidation de la paix et bureaux intégrés		
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	830,1	2 965,0
Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA)	3 500,0	5 000,0
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	1 040,7	765,9
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN)	2 254,2	–
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (UNSCOL)	186,9	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	397,4	500,0
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	265,9	–
Total partiel	8 475,2	9 230,9
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	98,9	147,6
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	358,5	358,6
Total partiel	457,4	506,2
Total	15 819,1	16 435,1

Annexe IV

Ressources destinées aux opérations aériennes pour 2014-2016

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédit ouvert pour 2014</i>	<i>Dépenses de 2014</i>	<i>Heures de vol effectives en 2014</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Heures de vol révues au budget pour 2015</i>	<i>Budget proposé pour 2016</i>	<i>Heures de vol proposées pour 2016</i>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen							
Avions	–	–	–	–	–	304,8	120,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	69,4	–
Divers	–	–	–	–	–	118,6	–
Total partiel	–	–	–	–	–	492,8	120,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel							
Avions	126,0	–	–	382,1	72,0	384,5	60,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	77,2	–	99,8	–	77,4	–
Divers	–	48,7	–	68,6	–	72,6	–
Total partiel	126,0	125,9	–	550,5	72,0	534,5	60,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs							
Avions	76,0	66,1	16,1	152,0	116,0	129,8	23,6
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	76,0	66,1	16,1	152,0	116,0	129,8	23,6
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)							
Avions	2 290,0	2 324,3	257,1	2 483,7	390,0	2 499,3	390,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	245,8	124,3	–	580,6	–	543,0	–
Divers	191,5	83,5	–	193,8	–	213,7	–
Total partiel	2 727,3	2 532,1	257,1	3 258,1	390,0	3 256,0	390,0
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)							
Avions	93,0	55,8	202,0	764,2	144,0	769,0	120,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	140,2	84,1	–	178,6	–	154,8	–
Divers	116,7	105,6	–	116,3	–	149,7	–
Total partiel	349,9	245,5	202,0	1 059,1	144,0	1 073,5	120,0

	<i>Crédit ouvert pour 2014</i>	<i>Dépenses de 2014</i>	<i>Heures de vol effectives en 2014</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Heures de vol révues au budget pour 2015</i>	<i>Budget proposé pour 2016</i>	<i>Heures de vol proposées pour 2016</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)							
Avions	2 048,4	3 122,7	916,7	3 448,7	389,0	5 161,3	1 074,0
Hélicoptères	1 435,5	1 736,1	367,0	2 920,6	426,0	2 628,7	1 519,0
Carburants et lubrifiants	649,7	679,7	–	2 194,2	–	3 556,2	–
Divers	1 040,3	1 323,4	–	822,4	–	556,0	–
Total partiel	5 173,9	6 862,0	1 283,7	9 385,9	815,0	11 902,2	2 593,0
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CNMC)							
Avions	340,0	333,0	39,5	191,1	30,0	192,3	30,0
Hélicoptères	24,2	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	119,7	58,2	–	44,7	–	41,8	–
Divers	139,7	41,5	–	67,2	–	67,2	–
Total partiel	623,6	432,7	39,5	303,0	30,0	301,3	30,0
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)							
Avions	140,0	67,2	31,0	140,5	63,1	140,5	63,1
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	28,3	–	27,6	–
Divers	37,5	–	–	60,2	–	59,4	–
Total partiel	177,5	67,2	31,0	229,0	63,1	227,5	63,1
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)							
Avions	–	–	–	3 129,5	963,0	1 752,6	361,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	212,8	–	152,4	–
Divers	–	–	–	495,4	–	480,3	–
Total partiel	–	–	–	3 837,7	963,0	2 385,3	361,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)							
Avions	10 083,0	9 679,5	1 330,2	10 292,4	1 500,0	7 668,1	1 500,0
Hélicoptères	14 755,1	10 972,5	1 340,9	8 453,0	1 500,0	8 452,6	1 500,0
Carburants et lubrifiants	4 295,6	2 442,8	–	2 924,8	–	2 298,1	–
Divers	334,5	104,1	–	267,7	–	171,1	–
Total partiel	29 468,2	23 198,9	2 671,1	21 937,9	3 000,0	18 589,9	3 000,0
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)							
Avions	4 500,0	11 137,8	820,4	5 780,0	1 000,0	5 145,6	1 300,0
Hélicoptères	10 810,5	2 612,2	489,6	11 225,0	900,0	–	–
Carburants et lubrifiants	2 093,8	804,4	–	1 642,7	–	912,4	–

	<i>Crédit ouvert pour 2014</i>	<i>Dépenses de 2014</i>	<i>Heures de vol effectives en 2014</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Heures de vol révues au budget pour 2015</i>	<i>Budget proposé pour 2016</i>	<i>Heures de vol proposées pour 2016</i>
Divers	373,1	294,2	–	384,9	–	251,7	–
Total partiel	17 777,4	14 848,6	1 310,0	19 032,6	1 900,0	6 309,7	1 300,0
Total (missions politiques spéciales)							
Avions	19 696,4	26 786,4	3 613,0	26 764,2	4 667,1	24 147,8	5 041,7
Hélicoptères	27 025,3	15 320,8	2 197,5	22 598,6	2 826,0	11 081,3	3 019,0
Carburants et lubrifiants	7 544,8	4 270,8	–	7 906,5	–	7 833,1	–
Divers	2 233,3	2 001,0	–	2 476,5	–	2 140,3	–
Total	56 499,8	48 379,0	5 810,6	59 745,8	7 493,1	45 202,5	8 060,7

Note : Les montants donnés pour les avions et les hélicoptères couvrent les frais de location et d'exploitation et l'assurance responsabilité civile. Divers = matériel et fournitures, services, redevances d'atterrissage et de manutention au sol, et indemnité de subsistance de l'équipage.

Annexe V

Modifications qu'il est proposé d'apporter aux postes civils en 2016

<i>Mission</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Récapitulatif des modifications proposées</i>
Groupe thématique I		
Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	–	
Transfert	–	1 poste : P-4 (assistant spécial) de New York à Chypre
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	–	
Création	1	P-4 (spécialiste des affaires humanitaires ou civiles)
Suppression	(1)	P-4 (conseiller pour les questions de police)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	–	
Création	1	P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)]
Suppression	(1)	P-5 (porte-parole)
Transfert	–	2 postes : 1 P-4 (responsable de l'information) de Damas à Genève; 1 P-4 (assistant spécial) de Genève à Bruxelles
Reclassement	–	2 postes : 2 P-3 au rang de P-4 (conseiller militaire)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	5	
Création	7	1 P-5 (spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité); 3 P-4 (1 spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, 1 spécialiste des questions politiques et 1 attaché d'administration); 1 SM (assistant administratif); 1 AN (responsable des finances et du budget); 1 AL (assistant d'information)
Suppression	(2)	2 AL (1 assistant (budget et finances) et 1 assistant de recherche)
Transfert	–	1 P-4 (spécialiste des questions politiques) de Sanaa à New York
Reclassement	–	2 postes : 1 SSG (Envoyé spécial) au rang de SGA; 1 D-1 (administrateur général chargé des questions politiques) au rang de D-2 (directeur)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	
Création	2	1 D-2 (chef des affaires politiques); 1 P-3 (spécialiste des questions politiques/attaché de liaison)
Suppression	(2)	1 SSG (conseiller spécial); 1 G(AC) (assistant administratif)
Transfert	–	1 SGA (envoyé spécial) et 1 P-4 (assistant spécial) de Genève à Nairobi
Total (Groupe thématique I)	5	
Groupe thématique III		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)	1	
Création	1	1 AN (attaché d'administration)

<i>Mission</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Récapitulatif des modifications proposées</i>
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	4	
Création	12	2 SM (1 assistant personnel et 1 assistant aux achats); 2 AL (1 traducteur et 1 assistant administratif); 4 AN (1 ingénieur, 2 spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité et 1 au Bureau du Représentant spécial adjoint); 4 Volontaires des Nations Unies (1 aux finances et budget et 3 à l'information)
Suppression	(8)	4 SM (agents de sécurité); 2 AL (1 assistant à la sécurité et 1 chauffeur); 1 AN (responsable de l'information); 1 Volontaire des Nations Unies
Reclassement	–	1 poste : transformation d'un P-3 (policier chargé des questions de violence sexiste) en AN (spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité)
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	35	
Création	35	1 P-5 (chef de bureau); 7 P-4 (5 spécialistes de la planification régionale, 1 spécialiste des questions politiques et 1 coordonnateur des bureaux extérieurs); 1 P-3 (analyste de l'information); 9 SM (2 attachés d'administration, 6 agents de sécurité et 1 assistant administratif); 6 AN (1 spécialiste des questions politiques et 5 agents de sécurité); 8 AL (5 assistants à la sécurité et 3 chauffeurs/assistants multilingues); 3 Volontaires des Nations Unies (médecins) pour 6 mois
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (UNSCOL)	1	
Création	1	1 P-4 (coordonnateur)
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	14	
Création	14	1 D-1 (chef des affaires politiques); 1 P-5 (conseiller principal pour les questions de police); 8 P-4 (6 spécialistes des questions politiques, 1 conseiller militaire et 1 spécialiste de la gestion des projets et de la mobilisation des ressources); 2 AN (1 responsable de l'information et 1 spécialiste des services de conférence et du protocole); 2 AL [1 assistant (finances) et 1 assistant (voyages)]
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	(8)	
Création	1	SSG (conseiller principal)
Suppression	(9)	1 P-4 (chef du service médical); 1 P-3 (attaché d'administration); 3 SM (1 infirmier-chef, 1 assistant Génie et 1 assistant aux achats); 4 AL (1 préposé à la facturation, 1 assistant aux réclamations, 1 assistant au soutien logistique et 1 assistant aux fournitures)
Reclassement	–	7 postes : 1 P-3 (spécialiste des ressources humaines) en AN; 6 SM en AL (2 assistants chargés des ressources humaines, 1 spécialiste des voyages, 1 spécialiste des finances, 1 assistant (finances) et 1 fonctionnaire chargé des achats)
Total (Groupe thématique III)	47	

<i>Mission</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Récapitulatif des modifications proposées</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	(60)	
Création	1	AN (coordonnateur)
Suppression	(61)	4 P-4, 8 P-3, 4 P-2, 6 SM, 1 AN, 38 AL
Transfert	–	25 postes : 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 3 SM, 5 AN, 7 AL, 4 Volontaires des Nations Unies
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	(21)	
Création	13	1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 SM, 9 AN
Suppression	(34)	1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 5 SM, 1 AN, 14 AL
Reclassement	–	4 postes : transformation de 2 SM (agents de sécurité) en 1 AN (agent de sécurité) et 1 AL (assistant à la sécurité), 1 P-3 (fonctionnaire chargé des achats) en AN; 1 SM (fonctionnaire chargé des opérations aériennes) en AN
Total (MANUA et MANUI)	(81)	
Total	(29)	

Annexe VI

Ressources liées à la sécurité

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Nombre de postes d'agent de sécurité		Ressources diverses liées à la sécurité		
	Approuvé pour 2015	Proposé pour 2016	Montant approuvé pour 2015	Montant proposé pour 2016	Observations
Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	1 SM, 1 AL	1 SM, 1 AL	–	–	–
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	–	–	–	14,0	Services de sécurité divers : remboursement des services de sécurité fournis par l'Office des Nations Unies à Genève pour les discussions de Genève
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	1 P-4, 2 P-3, 8 SM, 24 AL	1 P-4, 2 P-3, 8 SM, 24 AL	–	23,9	Services de sécurité divers : part revenant à la mission des dépenses afférentes aux services de contrôle d'accès aux bureaux assurés par des sociétés de sécurité privées
Bureau de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud	–	–	2,7	6,0	Services de sécurité divers : contribution au coût des services de sécurité fournis par le Département de la sûreté et de la sécurité à Addis-Abeba
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	1 P-3, 11 SM, 1 AL	1 P-3, 11 SM, 1 AL	191,8	362,6	Services de sécurité divers : crédits demandés pour financer les services de gardes yéménites armés qui assurent la sécurité du convoi du Conseiller spécial du Secrétaire général; contribution au coût des services de sécurité fournis par le Département de la sûreté et de la sécurité. L'augmentation des ressources proposée est due principalement à la révision de la procédure d'évaluation des risques de sécurité pour le Yémen.
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel	–	–	19,2	23,6	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées) financés selon le principe du partage des coûts avec l'UNOWA et la CNMC
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	–	18,0	18,7	Services de sécurité divers : services de protection rapprochée fournis à l'Envoyé spécial lors de ses missions dans la région des Grands Lacs
Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	–	–	62,1	62,1	–

Mission	Nombre de postes d'agent de sécurité		Ressources diverses liées à la sécurité		Observations
	Approuvé pour 2015	Proposé pour 2016	Montant approuvé pour 2015	Montant proposé pour 2016	
Groupe d'experts sur le Yémen	5 SM	5 SM	232,1	185,0	Agents de protection rapprochée
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest/Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)	1 SM	1 SM	19,2	24,6	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées) financés selon le principe du partage des coûts avec la CNMC et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	1 P-4, 1 P-3, 13 SM, 22 AL	1 P-4, 1 P-3, 9 SM, 21 AL	384,0	372,8	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées) 2 postes (1 P-4 et 1 AL) du Bureau intégré de la sûreté et de la sécurité sont financés par le Département de la sûreté et de la sécurité.
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	1 P-4, 1 P-3, 22 SM, 4 AN, 12 AL	1 P-4, 1 P-3, 28 SM, 9 AN, 17 AL	13 201,4	15 188,8	Déploiement, conformément au mandat, de 120 membres supplémentaires de l'Unité de gardes de l'ONU. En outre, 16 nouveaux postes, répartis comme suit, sont proposés pour 2016 : 1 SM, 1 AN et 1 AL pour Baidoa, Beledweyne, Garowe et Kismaayo, et 2 SM, 1 AN et 1 AL pour Dhousamarib.
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	9 AL	9 AL	–	–	–
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN)	–	–	54,5	63,2	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées) financés selon le principe du partage des coûts avec l'UNOWA et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (UNSCOL)	1 P-4, 4 SM, 46 AL	1 P-4, 4 SM, 46 AL	102,2	49,4	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	1 SM	1 SM	110,8	117,3	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées)
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	1 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 43 SM, 12 AL	1 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 43 SM, 12 AL	1 698,6	300,6	Services de sécurité divers : contribution au coût des services de sécurité fournis par le Département de la sûreté et de la sécurité en Libye

<i>Mission</i>	<i>Nombre de postes d'agent de sécurité</i>		<i>Ressources diverses liées à la sécurité</i>		
	<i>Approuvé pour 2015</i>	<i>Proposé pour 2016</i>	<i>Montant approuvé pour 2015</i>	<i>Montant proposé pour 2016</i>	<i>Observations</i>
					Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées)
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	2 P-5, 2 P-4, 13 P-3, 5 P-2/P-1, 90 SM, 6 AN, 419 AL, 3 VNU	2 P-5, 2 P-4, 13 P-3, 4 P-2, 87 SM, 6 AN, 395 AL, 3 VNU	12 792,2	12 498,5	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	7 P-4, 8 P-3, 4 P-2, 117 SM, 9 AN, 120 AL	6 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 115 SM, 10 AN, 121 AL	9 770,6	9 845,7	Services de sécurité divers : membres de l'Unité de gardes de l'ONU (fournis par des États Membres/pays fournisseurs de contingents)
					Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées)

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; AL = agent local; SM = agent du service mobile; VNU = Volontaires des Nations Unies.